



# La politique de la jeunesse en Roumanie



# La politique de la jeunesse en Roumanie

Rapport d'un groupe international d'experts  
nommé par le Conseil de l'Europe

Ulla Helsingius (présidente du groupe)

Manuela du Bois-Reymond (rapporteur)

Lyudmila Nurse, Victoria Chan, José Machado Pais, Dan Trestieni Ion

Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ)

26<sup>e</sup> réunion, Budapest, 25-27 octobre 2000

Edition anglaise:

*Youth policy in Romania*

ISBN 92-871-4600-4

Couverture: Atelier de création graphique du Conseil de l'Europe

Photo couverture: Théâtre Tsvete 2000

Photos pages intérieures: European Human Bridges Project

Editions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

ISBN 92-871-4599-7

© Conseil de l'Europe, juillet 2001

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

# Sommaire

	<i>Page</i>
<b>Introduction</b> .....	5
<b>Remerciements</b> .....	9
<b>1. Méthodologie</b> .....	11
1.1. Sources des informations .....	11
1.2. Stratégie d'enquête .....	15
<b>2. Les jeunes: hier, aujourd'hui et demain</b> .....	17
2.1. Prémodernité .....	17
2.2. Modernité .....	20
2.3. Postmodernité .....	21
2.4. Différentes générations, trajectoires et conditions de vie .....	23
<b>3. Questions démographiques</b> .....	27
3.1. Baisse démographique .....	27
3.2. L'émigration: une stratégie pour échapper à la crise .....	29
<b>4. Enseignement, emploi et chômage</b> .....	31
4.1. Enseignement .....	31
4.2. Emploi .....	33
4.3. Chômage .....	36
<b>5. Famille, identité sexuelle et sexualité</b> .....	41
5.1. Famille .....	41
5.2. Identité sexuelle .....	42
5.3. Sexualité .....	43
<b>6. Participation</b> .....	47
6.1. Société civile .....	47
6.2. Cultures et sous-cultures de la jeunesse .....	49
6.3. Participation politique .....	51
6.4. Société multiculturelle .....	53
6.5. Exclusion/insertion .....	54

<b>7. Politique de jeunesse</b> .....	57
7.1. Politiques de jeunesse dans un pays en transition .....	57
7.2. Institutions .....	58
<b>8. A la recherche de nouvelles identités</b> .....	65
8.1. Transitions des jeunes Roumains dans un pays en transition .....	65
8.2. Entre passé et avenir .....	70
<b>9. Conclusions et recommandations</b> .....	73
9.1. Questions générales liées à la politique nationale de jeunesse .....	73
9.2. Politiques pour l'enseignement, l'emploi et la famille .....	74
9.3. Mobilité et information des jeunes: des droits élémentaires de la personne humaine .....	76
9.4. Groupes minoritaires et participation .....	77
9.5. Recherche sur la jeunesse .....	79
<b>Bibliographie</b> .....	81

## Introduction

Le chemin qui mène à la démocratie n'est pas direct, pas plus qu'il n'est à sens unique. Les pays de l'«Europe de l'Est», récemment venus à la démocratie, n'ont pas encore fini de traverser un processus de transition incertain: la route est cahoteuse. L'établissement des nouvelles démocraties dépend, dans une large mesure, d'un renforcement de la coopération européenne. D'où l'importance de l'étude de cas que représente la Roumanie pour la construction d'une Europe élargie.

La société roumaine doit répondre à deux grandes questions: l'une concerne l'orientation: où va-t-elle? L'autre concerne les moyens: comment<sup>1</sup>? Pour ce qui est de l'orientation à suivre, deux principales voies sont proposées: l'une implique de recouvrer les «caractéristiques nationales, réelles ou imaginaires» définies en termes ethniques – facteur de distinction, de séparation et même d'isolement du reste du monde, et, par-dessus tout, de l'Europe. L'autre voie va en sens inverse: se tourner vers l'Europe, c'est-à-dire s'appropriier les valeurs qui caractérisent l'esprit européen occidental. La première voie cherche à construire une «communauté à dominante ethnique», la seconde s'appuie sur le principe d'une «communauté à dominante civique<sup>2</sup>». La première de ces positions représente un point de vue nationaliste, la seconde une attitude européenne.

La pertinence de l'étude de cas roumaine est donc liée à la situation du pays sur la frontière séculaire entre Ouest et Est<sup>3</sup>. Après avoir fait partie de l'Empire romain (de 106 à 271), le pays est passé aux mains de l'Empire byzantin jusqu'à sa chute en 1453. De par sa situation frontalière, le pays s'offrait aux invasions successives (Slaves et Mongols) et à la domination des puissances étrangères.

Les frontières peuvent séparer ou unir. Sous le régime de Ceaușescu, la logique de séparation est allée jusqu'à interdire aux étrangers de vivre avec des familles roumaines<sup>4</sup>. Mais après 1989, la Roumanie s'est résolument engagée sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché. Pour autant, le modèle «étatisé» n'a pas disparu d'un coup de baguette magique

---

1. Nadia Bradus, «La société roumaine. A la recherche de la normalité», in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCV, 1993, p. 403-415.

2. *Ibid.*

3. N. Djuvara, *Le pays roumain entre Orient et Occident*, Publications orientales de France, L'Aigle, 1991.

4. Jean Cuisenier, «Roumanie: la Roumanie et le domaine culturel roumain», in *Ethnologie française*, XXV, 1995, 3, XXV, p. 333-341.

après les soulèvements de 1989<sup>1</sup>: l'économie «planifiée» ne s'est pas transformée du jour au lendemain en «économie de marché». Par ailleurs, le brusque virage vers la libéralisation exige une reconsidération de l'intervention politique, notamment des politiques nationales pour la jeunesse.

Pour toutes ces raisons, l'expérience roumaine est d'autant plus pertinente qu'elle se pose en exemple paradigmatique dès lors qu'on évoque les processus de transition en cours en Europe de l'Est, notamment du fait que ces processus ne conduisent pas toujours à l'établissement d'un nouvel équilibre post-transition. Pour la Roumanie, cette période de transition épouse des contours complexes. C'est pourquoi le pays présente un tel intérêt sociologique pour l'étude des «sociétés en transition». D'où aussi l'intérêt de certaines des options qui s'offrent aux politiques de jeunesse en Roumanie.

L'un de ces choix (options) concerne le type de politique de jeunesse à privilégier: incitative ou interventionniste. Une autre option a trait au large fossé qui sépare les politiques définies sur papier (sous forme de lois) de la mise en application des politiques (dans quelle mesure les lois produisent des résultats).

Quelle sorte de politique de jeunesse faut-il promouvoir en Roumanie: des politiques incitatives, qui s'efforcent de combattre et de minimiser les effets des conditions contextuelles négatives? Des politiques interventionnistes, qui veulent favoriser le changement de contextes (causes) et qui, d'un point de vue structurel, conduisent les jeunes à faire appel à l'aide sociale?

Nous verrons dans cette étude que les politiques incitatives sont à recommander dans la mesure où, sans elles, la situation vulnérable que vivent beaucoup de jeunes risque d'empirer. Toutefois, les politiques incitatives, agissant uniquement sur les «effets de la structure», ne modifient en rien les structures même; et, partant, elles n'empêchent pas la vulnérabilité sociale de se reproduire dès lors qu'elles sont structurellement générée. Cela n'est pas vrai des politiques interventionnistes, prévues pour changer les conditions structurelles, qui entraînent (causent) souvent la vulnérabilité des jeunes.

Il faut espérer que la démocratisation de la société roumaine pourra, dans l'avenir, stimuler le développement d'une nouvelle classe moyenne urbaine, ce qui obligera à une modernisation des secteurs traditionnels. L'important est que le processus repose sur des relations sociales qui ne discriminent ni ne marginalisent de larges pans de la population roumaine, comme cela s'est produit pour les jeunes par exemple.

---

1. Pavel Campeanu, «Roumanie: les méandres de la privatisation», in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XIX, 1993.

C'est là que les politiques de jeunesse peuvent et doivent jouer un rôle éminent. Pour pouvoir mettre en place leurs institutions, moderniser leurs économies et promouvoir la protection sociale, les jeunes démocraties doivent être en mesure d'affronter et de prendre des décisions difficiles. Car, à la différence des décisions prises pendant le processus de transition, dans un contexte de consensus général quant à la nécessité d'éliminer le précédent système autocratique, les décisions à prendre durant la consolidation doivent avoir un effet durable et significatif sur l'avenir. A commencer par l'avenir des jeunes.





## Remerciements

Le rapport sur la Roumanie a été effectué par un groupe international d'experts:

Ulla Helsingius, Finlande, présidente du groupe, représentante du CEDJ;

Manuela du Bois-Reymond, Pays-Bas, expert;

Lyudmila Nurse, Royaume-Uni, expert;

Victoria Chan, Royaume-Uni, représentante du Conseil consultatif;

Dan Trestieni Ion, responsable du programme à la Direction de la jeunesse et du sport, Conseil de l'Europe, coordinateur du groupe;

José Machado Pais, Portugal, expert, rapporteur.

L'étude à la source du présent ouvrage a été commandée et parrainée par la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe, à qui nous aimerions exprimer notre reconnaissance pour son soutien.

Nous tenons aussi à remercier pour leur aide de nombreux membres du ministère roumain de la Jeunesse et des Sports: Adriana Ciorbaru, Marius Clonda, Iosefina Perianu et Cristina Abrudan; le directeur et le personnel du Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse: Anca Tomescu et d'autres chercheurs; le personnel du département de sociologie de l'université Babes-Bolyai: le professeur Rotariu et ses collègues; ainsi que Dan-Florentin Chiribuca, directeur du département de recherche empirique du centre Metro Media Transilvania, qui a contribué à cette étude.



# 1. Méthodologie

## 1.1. Sources des informations

Trois principales sources d'information ont servi à élaborer cette étude: des sources écrites, des sources orales et des données issues d'une «observation directe», à caractère ethnographique.

### 1.1.1. Sources écrites

Les sources documentaires utilisées sont variées: des rapports institutionnels, tels que le *Rapport national sur le développement humain – Roumanie 1999* (National Human Development Report, NHDR) ou le *Rapport national sur l'éducation pour tous* (National Report on Education for All); des ouvrages scientifiques (livres ou articles parus dans des publications internationales); les dépliant et brochures publiés par des ONG et par d'autres organisations pour la jeunesse; des articles de presse, etc. Mais le principal document utilisé reste le rapport national (RN) produit par le Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse.

Fin décembre 1999, nous avons reçu un avant-projet du présent rapport, qui contenait des informations sur les points suivants: politique de jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports; études sur la jeunesse; information et conseil pour les jeunes; les jeunes Roumains et les programmes Jeunesse pour l'Europe; situation démographique chez les jeunes; conditions de vie et qualité de vie de la jeunesse roumaine; éducation; travail; le couple famille-jeunes; santé; sport et loisirs; culture; vie religieuse; les jeunes dans les structures de défense en Roumanie; participation civique et politique des jeunes; minorités nationales; minorités sexuelles; statut socialement préjudiciable, marginalisation et exclusion sociale; les jeunes de l'anomie à la délinquance; résultats spéciaux – jeux Olympiques et sport de compétition; et activités internationales.

Malgré cette abondance d'informations, le groupe international d'experts a estimé qu'il manquait certains éléments essentiels dans cette première version du rapport national, eu égard aux aspects structurels et méthodologiques, à la cohérence statistique et à l'absence d'études qualitatives sur les cultures des jeunes. L'équipe de recherche roumaine a donc remanié la première version du rapport, l'enrichissant de nouvelles informations, à savoir:

- une enquête sociologique basée sur un questionnaire complet, menée auprès d'un échantillon représentatif de jeunes (15 à 29 ans);

- des recherches qualitatives à partir d'interviews, ainsi que des études de cas et des analyses documentaires sur des thèmes spécifiques;
- une présentation de documents juridiques concernant la législation actuelle appliquée aux politiques nationales de jeunesse.

Le peu de temps imparti à l'équipe de recherche roumaine pour effectuer ces nouvelles enquêtes ne lui a pas permis, bien entendu, de les analyser avec autant de rigueur que nécessaire. Néanmoins, ces nouvelles données ont constitué un réel gain d'information.

Nous n'ignorons pas les limites qui nous ont été imposées – à commencer par les contraintes de temps. A ce propos, nous aimerions souligner l'énorme travail accompli par l'équipe de recherche roumaine.

### 1.1.2. Sources orales

Les sources orales sont le fruit de rencontres avec des jeunes, des représentants d'associations de jeunesse et des membres d'organes institutionnels participant directement ou indirectement aux politiques de jeunesse. Ces rencontres ont eu lieu à l'occasion des deux visites effectuées par le groupe international d'experts en Roumanie.

Durant la première visite à Bucarest du 11 au 16 janvier derniers, nous avons rencontré M. Crin Antonescu, ministre de la Jeunesse et des Sports, en la présence de représentants d'autres ministères: Education nationale, Intérieur, Santé et secrétariat pour les Minorités. En outre, nous avons tenu des réunions aux sièges suivants: présidence (Division de la jeunesse); Youth Foundation; Gavroche Institute (pour la protection des enfants); Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse; Centre de sociologie urbaine et régionale; et TER (Association de la jeunesse roumaine pour l'environnement).

La seconde visite a eu lieu du 31 mai au 4 juin à Cluj, ville choisie en raison de son éloignement géographique et de sa proximité avec des zones plus rurales. A cette occasion, nous avons rencontré des représentants des pouvoirs locaux. Au Musée ethnographique de Transylvanie, le directeur nous a fait les honneurs des lieux et présenté les enquêtes menées sur les problèmes rencontrés par la jeunesse rurale. Nous avons également rencontré un maître de conférences de la faculté des sciences agricoles, des professeurs et des assistants du département de sociologie (université de Cluj-Napoca), ainsi que des chercheurs de Metro Media Transilvania, centre universitaire d'études sur l'opinion publique. Enfin, à la mairie de Panticu, nous avons rencontré des participants du programme MYS (Association non gouvernementale de jeunesse dans les villages), à Sarata, nous avons discuté avec des

jeunes du village et, à Cojocna, nous avons visité le centre social dirigé par une ONG (Youth Action for Peace, YAP).

Le groupe international d'experts souhaite souligner l'accueil chaleureux reçu lors de toutes ces rencontres, et présenter ses remerciements pour les informations précieuses fournies.

### 1.1.3. *Observation (ethnographique) directe*

Nous sommes également partis bien résolus à nous laisser surprendre par ce que nous allions voir, un carnet en poche pour noter nos découvertes. Cet exercice spontané de curiosité a, bien entendu, débouché sur des interrogations, ce qui nous a permis d'éviter le piège de l'ethnocentrisme lorsque l'on observe une réalité étrangère. Ces interrogations (ou énigmes) nous sont ensuite apparues comme de petits signes ou indices de réalités beaucoup plus complexes<sup>1</sup>. Certaines des interrogations soulevées durant notre visite en Roumanie sont restées sans réponse. D'autres se sont révélés être des signes ou des indices d'une réalité pas toujours palpable. Tirés de notre récit de voyage, voici deux exemples de ces énigmes:

#### i. *L'énigme du «chauffeur fou» et de la «fascination pour les téléphones mobiles»*

Lors de notre second séjour, nous avons voyagé de Cluj à Panticu (38 kilomètres), puis jusqu'à Sarata (5 kilomètres). Trajet long et mémorable. Notre minibus faisait des embardées de gauche à droite, ce qui ne laissait pas d'inquiéter certains membres du groupe international d'experts. Nous nous sommes dit: «La voiture a peut-être un problème de direction ou autre chose...» A la première occasion – au premier arrêt –, nous avons regardé le véhicule de près. C'était une camionnette Mercedes moderne (MB 1000) qui appartenait à l'agence Turism Transilvania. Agencia de Turism KM 0. Devant l'étrangeté du nom, nous avons jeté un coup d'œil au compteur, mais il n'atteignait même pas les 37000 kilomètres. Le chauffeur était-il amateur de Palinka Plum, boisson roumaine qui, lorsque nous avons eu l'occasion d'y goûter, nous a fait monter les larmes aux yeux?

C'est seulement sur la route du retour à Cluj que nous avons réussi à percer l'énigme du chauffeur «fou», alors qu'assis à l'arrière du minibus nous réfléchissions tranquillement à une autre énigme: celle de la fascination des

1. Cette méthode, qui consiste à découvrir des complexités à partir de petits indices, est le «paradigme des indices». Elle a été mise au point par Morelli, le critique d'art italien qui a mis au jour des faux à partir de petits détails picturaux. Elle a également été élaborée par Freud, qui a fondé bon nombre des principes fondamentaux de la psychanalyse sur l'observation de petits symptômes. Et, bien sûr, elle a été cultivée par Sherlock Holmes, qui aboutit à ses découvertes par le biais d'indices apparemment sans importance.

Roumains pour les téléphones mobiles. Voici un récent extrait tiré d'un journal de télécommunications:

«En Roumanie, un des pays européens les plus pauvres, le taux d'utilisation des téléphones mobiles est un des plus élevés de la région. Cet engouement ne semble pas vouloir se calmer et on compte aujourd'hui plus d'un million d'abonnés'.»

Il y a en effet dans ce pays une étonnante fascination pour le téléphone mobile. Lors d'une rencontre avec un groupe de jeunes issus d'un milieu rural (Sarata), l'un d'eux a confié son grand rêve de consommateur: «avoir un téléphone mobile». Immanquablement, à notre retour de Cluj à Bucarest, sur un vol intérieur, les téléphones des passagers se sont mis à sonner dès que l'avion a décollé.

Il est vrai qu'en Roumanie les télécommunications sont plus que centenaires. La première ligne télégraphique date de 1854. C'est un Roumain, Augustin Maior, qui a inventé la téléphonie multiple, laquelle a entraîné une généralisation de l'invention de Bell.

Mais pourquoi cette fascination pour les téléphones mobiles, en particulier chez les jeunes? Sur ce point, la rencontre avec le groupe de jeunes ruraux de Sarata nous a beaucoup éclairés. Ces jeunes ont manifesté toute leur hostilité pour l'isolement dans lequel ils vivent. Ils auraient aimé pouvoir accéder à Internet; ils demandaient plus de chaînes de télévision, car leur station locale ne permet de capter qu'une seule chaîne; et ils se sont plaints du manque de transports et des mauvaises routes. C'était donc ça, les zigzags du minibus! Les efforts acrobatiques de notre chauffeur pour éviter les trous dans la route. En hiver, les routes sont encore moins carrossables. Certains jeunes doivent faire vingt kilomètres à pied tous les jours pour se rendre à l'école! Pour ces jeunes gens, tout semble à des années-lumière. A commencer par leur avenir. Ils se sentent coupés du monde moderne. Le téléphone mobile est un moyen facile d'établir un lien. Une fois encore transparaît une violente dualité: dans un habitat prémoderne, les jeunes exigent les symboles de la modernité.

## ii. *L'énigme des paysans «postmodernes»*

Sur la route du retour de Sarata à Cluj, cette dualité a été partout évidente: de temps à autre, nous avons la surprise de voir de vieux paysans assis en groupe devant leur maison, nous faisant de grands signes, leurs sourires édentés exprimant la bienveillance. Sans doute étaient-ils plus habitués à voir passer des ânes et des charrettes. Un peu plus loin, de jeunes paysans

---

1. *PM Communications Reporting*, 12 mars 2000, p. 14 (produit pour *The Sunday Telegraph* par PM Communications).

travaillaient la terre en short et en T-shirt. Puis, autre spectacle inattendu: deux jeunes paysannes en train de creuser la terre en exhibant, non seulement leur force, mais aussi leur beauté – elles travaillaient en bikini! Un souffle de postmodernité dans un environnement dominé par la prémodernité. Il s'agissait certainement de filles de la ville en visite chez leurs parents.

### 1.2. Stratégie d'enquête

Pour établir ce rapport, la stratégie d'enquête employée a consisté à confronter les différentes sources de données indiquées plus haut, puis à les soumettre à une série de questions. Cette méthode, connue sous le nom de triangulation<sup>1</sup>, a été favorisée par le caractère éclectique du groupe international d'experts:

- Ulla Helsingius: spécialiste en coopération intergouvernementale (présidente);
- Manuela du Bois-Reymond: chercheur dans le domaine de la jeunesse et rapporteur du dernier rapport sur la politique suédoise de jeunesse;
- Lyudmila Nurse: chercheur et spécialiste en politique sociale;
- José Machado Pais: chercheur dans le domaine de la jeunesse;
- Victoria Chan: spécialiste des questions relatives aux minorités;
- Dan Trestieni Ion: secrétaire du groupe pour le compte du Conseil de l'Europe.

Au cours de certaines des rencontres qui ont jalonné les deux séjours (et *via* e-mail), le groupe a soumis les informations recueillies à une «herméneutique collective<sup>2</sup>», méthode employée pour l'interprétation collective en groupes. L'interprétation finale est le résultat d'un consensus entre plusieurs lectures individuelles – elle est «triangularisée» –, ce qui lui confère une dimension collective. Dans le cas de notre groupe, l'herméneutique collective s'est muée en véritable expérience interculturelle.

Toutefois, étant donné la brièveté de nos délais, il a été impossible d'examiner en profondeur les questions soulevées. De même, il est évident que les informations recueillies – et celles fournies – ont laissé de côté certains aspects importants de la société roumaine et les conditions de vie des jeunes, aspects qui, par conséquent, ne figurent pas ici.

1. La stratégie de la triangulation a été diffusée, entre autres, par N. Denzin dans *The Research Act in Sociology*, Aldine, Chicago, 1979. Le principe de base de la triangulation consiste à rassembler de multiples observations par le biais d'une variété de procédures; en combinant différentes trajectoires d'enquête, en émettant des hypothèses opposées, en recourant à des théories relevant de différents domaines d'apprentissage et en regroupant plusieurs points de vue.

2. M. Molitor, «L'herméneutique collective», in Jean Remy et Danielle Ruquoy, *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 1990, p. 19-35.





## 2. Les jeunes: hier, aujourd'hui et demain

Dans la Roumanie contemporaine, trois modèles de développement distincts influent sur la condition des jeunes Roumains: *a.* un modèle de prémodernité; *b.* un modèle de modernité; et *c.* un modèle de postmodernité. James Coleman a donné une définition claire de ces modèles en ce qui concerne la relation entre les jeunes et leur famille<sup>1</sup>. Nous suivons donc ses orientations.

### 2.1. Prémodernité

Selon le modèle prémoderne, une famille (ou foyer) est un noyau de personnes vivant dans un état proche du niveau de subsistance. Ce modèle se traduit essentiellement par une économie largement basée sur une agriculture de subsistance – bien que les économies d'extraction en général (dont la plupart des activités relèvent du secteur économique primaire) s'ajustent aussi à ce modèle, à l'image des sociétés villageoises où la majorité des familles pratique l'élevage.

Ce modèle prémoderne existe en Roumanie, et pas seulement à l'état résiduel. En Roumanie, la proportion de la population rurale atteignait 45 % à la fin des années 80. Après 1989, elle a commencé à progresser pour approcher aujourd'hui les 50 %. D'après une enquête sur la main-d'œuvre dans les familles (1997), en zone rurale, une part importante de la population travaille dans le secteur privé (73 %), dont 69 % dans l'agriculture.

En d'autres termes, une grande partie de la population roumaine vit dans une société prémoderne, un modèle qui persiste en raison des racines historiques. Le caractère essentiellement rural de la Roumanie a été idéologiquement exacerbé par L. Blaga (1895-1961), le poète roumain qui a célébré le «village roumain» comme le symbole spirituel et l'identité de la «Grande Roumanie<sup>2</sup>». Il est vrai que divers intellectuels et politiciens roumains ont attribué un «statut moral» à la vie rurale. En fait, la «vie à la campagne» ne représentait pas seulement le berceau des valeurs authentiques du peuple roumain, mais aussi un obstacle aux transformations sociales que le régime communiste cherchait à réaliser<sup>3</sup>. D'où la résistance populaire à la politique de «systématisation» villageoise imposée par Ceaușescu<sup>4</sup>.

---

1. James Coleman, «Social capital, human capital, and investment in youth», in Anne C. Peterson et Jeylan T. Mortimer, *Youth Unemployment and Society*, Cambridge University Press, New York, 1994, p. 34-50.

2. L. Blaga, *Eloge du village roumain*, Librairie du savoir, Paris, 1989.

3. Claude Karnoouj, *L'invention du peuple. Chronique de Roumanie*, Arcantère, Paris, 1990.

4. Jean Cuisenier, «A l'ombre des Carpates», in *Ethnologie française*, 1989, p. 244-252.

Pendant la période communiste, la Roumanie a été soumise à la célèbre politique d'homogénéisation, ciblée sur la vie rurale mais aussi sur les communautés urbaines, qui a entraîné, notamment, la création des «blocs sociaux». Des appartements furent construits pour permettre le regroupement «systématique» de la population, suivant une volonté politique d'arriver à une «homogénéité sociale<sup>1</sup>», ce qui, en réalité, a abouti à un renforcement des relations campagne-ville échappant au pouvoir politique.

L'urbanisation «socialiste» des années 70 et 80 «interrogeait le mode de vie paysan existant jusqu'au début des années 60, ainsi que la vie traditionnelle de village et le système de valeurs qui les sous-tendait<sup>2</sup>. Il s'ensuivit un processus de déstabilisation sociale et d'adaptation aux changements en cours et, parallèlement, un regain d'intérêt du peuple roumain pour les formes de vie rurale traditionnelles: «Ils essayaient de trouver l'élément constant dans le processus de changement, l'élément stable dans la situation fluide et, surtout, ils cherchaient à créer le village dans la ville<sup>3</sup>.»

Quoi qu'il en soit, le prémodernisme a également permis une naissance du système totalitaire en général plutôt docile, phénomène peut-être dû aux relations paternalistes entre «pouvoir» et «société<sup>4</sup>». Ce paternalisme, on le sait, constitue l'un des traits les plus caractéristiques de la société rurale pré-moderne.

Avec la fin de la dictature, en 1989, les caractéristiques prémodernes de la société roumaine n'ont pas disparu. Au contraire, «pour la population rurale d'aujourd'hui, la première source de subsistance est la terre, la forêt. Et la forme élémentaire d'organisation économique est la ferme familiale. Si l'on ajoute à cela que les nouvelles fermes sont souvent bien mal équipées en machines, on voit que les processus de modernisation des précédentes décennies se sont arrêtés et, même, qu'ils se sont inversés dans les villages roumains depuis ces deux dernières années. Ce qui réapparaît, c'est le passé, les éléments du vieux monde paysan<sup>5</sup>».

Selon ce modèle prémoderne, la famille (ou foyer) demeure la principale institution productive. Elle assume à la fois la responsabilité et l'autorité sur ses enfants. En langage économique, la famille est investie des droits sur les enfants:

---

1. Vintilă Mihăilescu, «Le bloc 3211. Résidence et sociabilité dans un immeuble d'appartements sociaux à Bucarest», in *Ethnologie française*, XXV, 1995, p. 489-496.

2. József Gagyí, «Man and land in the Székelyföld», in László Felföldi et Ildikó Sándor, *Multicultural Europe: Illusion or Reality?*, Centre européen pour la culture traditionnelle, Budapest, 1999, p. 69.

3. *Ibid.*

4. Nadia Bradus, *op. cit.*

5. József Gagyí, *op. cit.*

«Ma famille possède deux hectares et demi dans la ferme collective, un jardin potager qui nous donne tout ce qu'il faut pour la maison (...) Nous avons aussi un âne et une charrette.» (un jeune homme de 20 ans, RN, p. 301).

«Nous faisons tous quelque chose dans la famille (...) Mais surtout ma mère et mon père, ils s'imposent (...) Moi, surtout, je les aide.» (un jeune homme de 25 ans, RN, p. 300).

En milieu rural, 76 % des jeunes gens vivent avec leur famille (RN, p. 299). Le travail des enfants est utile à la maisonnée, tant en raison de la diversité des activités – il y a toujours des tâches que les enfants peuvent accomplir – que du niveau économique du foyer, suffisamment bas pour que le travail de tous soit nécessaire.

L'importance de la structure rurale signifie que 44 % de la population jeune (entre 15 et 29 ans) vit en zone rurale et que près de la moitié des jeunes actifs ruraux (47 %) travaillent sans rémunération dans leur famille. En outre, six jeunes travailleurs issus de milieu rural sur dix ont un emploi dans l'agriculture (RN, p. 249).

C'est en milieu rural que l'on rencontre la majorité de jeunes Roumains à faible niveau d'instruction. La chose est facile à comprendre. Dans ce modèle de développement, la scolarisation réglementaire n'est pas vraiment nécessaire et, pour ce type de sociétés, les écoles sont rares. En Roumanie, les jeunes ruraux témoignent d'une hostilité flagrante à l'égard de l'enseignement. Pour justifier l'abandon scolaire, on entend des arguments tels que «l'école ne sert à rien» ou «de toute façon, il n'y a pas de travail» (RN, p. 229).

L'avenir de ces jeunes gens est donc ancré dans un prétraditionalisme qui résiste au changement. En réalité, ce n'est pas parmi eux, très tôt propulsés dans l'âge adulte, que l'on rencontrera les rituels habituels de la condition de jeune. La consommation d'alcool et de tabac chez ces jeunes ruraux semble socialement admise, du fait qu'elle légitime l'acquisition précoce du statut d'adulte. En Roumanie, environ un tiers des hommes (35 %) ont commencé à boire de l'alcool avant l'âge de 11 ans. Et, comme on peut s'y attendre, conformément à la réalité démographique, le pourcentage de buveurs est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (RN, p. 158).

Pris dans le tissu de ce modèle prétraditionaliste, les jeunes gens n'ont guère de perspective d'avenir. Ils vivent dans une situation de sous-emploi manifeste. Autrement dit, le sous-emploi est masqué par des activités traditionnelles et par le travail non rémunéré dans la famille. A certains égards, les conditions de vie en milieu rural se dégradent. En 1997, on comptait 1475 habitants par médecin (NHDR, p. 49). Et moins de la moitié des communes rurales (48 %) bénéficie d'eau potable courante (NHDR, p. 80).

Dans ces conditions, ces jeunes ruraux aimeraient fuir la campagne:

«J'aimerais travailler quelque part (...) mais pas dans l'agriculture (...) pour avoir de l'argent, le téléphone, la télévision en couleur, l'eau courante.» (un jeune homme de 20 ans, RN, p. 300).

Mais il n'existe pas d'autre solution: 49% des jeunes ruraux quitteraient leur village immédiatement s'ils en avaient l'occasion. Ils sont encore plus nombreux (64%) à considérer que leur vie en milieu rural est déterminée par l'absence de solutions (RN, p. 398).

## 2.2. Modernité

Le modèle moderniste est caractéristique d'une société postagricole, urbaine et industrielle largement engagée dans l'industrie de transformation. Associé au changement social, ce modèle est typique des sociétés industrialisées, à économie capitaliste ou sous contrôle de l'Etat. Le niveau d'instruction est valorisé tant par la famille que par l'Etat.

Cette situation se voit très clairement dans l'Europe d'après-guerre. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'enseignement secondaire n'était pas généralisé; une grande partie de la population entrait dans le monde du travail aussitôt après l'école primaire. Après 1945 est apparue une forte demande pour l'égalité des chances scolaires, l'enseignement secondaire s'est ouvert à tous et, dans les années 60, on a voulu remplacer le système d'enseignement secondaire à deux niveaux par un enseignement polyvalent qui accueillerait l'ensemble des jeunes.

Sous le «régime communiste», la Roumanie s'est industrialisée selon ce modèle de modernité. Mais le modèle a fait faillite après 1989, c'est-à-dire après l'adoption de mesures visant à démanteler l'économie étatisée. Les entreprises nationalisées ont alors été privatisées et l'on a attiré les investissements étrangers, ce qui s'est d'abord traduit par des coûts de transition. Après la dissolution du CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle, communément appelé en Occident «Comecon») en 1991, la perte des anciens marchés extérieurs a nui au commerce extérieur de la Roumanie, et le déficit commercial s'est aggravé.

La restructuration de l'industrie minière compte parmi les éléments fondamentaux du processus actuel de transition en Roumanie. Elle a affecté de multiples acteurs, depuis les mineurs et leurs familles jusqu'aux communautés dépendantes des opérations minières, ainsi que tous ceux qui travaillaient dans la métallurgie et les services publics, ce qui n'a pas manqué d'engendrer obstacles et difficultés dans le domaine de l'emploi.

Aujourd'hui, le secteur industriel roumain est en déclin, alors qu'il était le moteur d'un processus de modernisation qui n'a jamais vraiment décollé. Les

jeunes Roumains jouissent, dans l'ensemble, d'un niveau scolaire normal, mais le tissu industriel ne leur crée pas de travail.

Face à la précarité de l'emploi et à la crise de l'économie, l'avenir est envisagé avec un certain pessimisme. Malgré les difficultés, les familles adoptent des stratégies d'épargne défensives pour garantir l'avenir. En 1998, les dépôts en devises fortes représentaient 48 % de l'épargne totale, contre 29 % pour les dépôts des entreprises publiques et seulement 20 % pour ceux des entreprises privées. En clair, c'est le secteur privé qui contribue surtout à la circulation des capitaux, dans un souci de développement et de profit. Les familles obéissent à une morale «matérialiste», centrée sur l'épargne. Entre 1994 et 1998, les dépôts effectués par la population de Lei sont passés de 28 % à 37 %, augmentation qui confirme une prédilection pour l'épargne dans certaines familles roumaines, même au détriment de la consommation. Ainsi, si certaines familles ne se contentent plus de produire uniquement pour leur subsistance (caractéristique du modèle prémoderniste), la propension à consommer demeure cependant relativement faible (ce qui serait caractéristique du modèle postmoderniste).

### 2.3. Postmodernité

Bon gré mal gré, depuis 1990, la consommation dépasse de loin la production. Mais ce trait postmoderniste (consumérisme) a son revers, qui se traduit par un trait prémoderniste: les revenus n'ont pas été mis en corrélation avec la productivité.

D'autres aspects sont à noter: le modèle postmoderniste a fait disparaître le rôle central de la famille dans l'économie, la famille elle-même étant devenue une sorte d'appendice de la structure économique. Cette institution présente toujours, certes, un intérêt pour la consommation, mais elle a perdu son importance pour la production. Dans le cas de la Roumanie, toutefois, une part substantielle de la consommation dépend de la capacité de production des familles.

En réalité, la constitution du revenu réel d'un ménage reflète le caractère mixte de l'économie roumaine. L'évolution de ce revenu varie considérablement en fonction de la consommation des ressources agricoles personnelles. Etant donné la baisse générale des revenus, la part du salaire dans le revenu total est restée très faible (au-dessous de 40 % en 1997 et 1998), alors que la consommation des ressources personnelles a représenté une part relativement élevée: environ 30 % (NHDR, p. 40).

A cet égard, la position des jeunes gens est très peu confortable: 83 % des jeunes ruraux déclarent qu'un autre membre de la famille apporte la majorité des revenus, contre seulement 17 % qui versent la contribution la plus

forte (RN, p. 254). A la ville, la position des jeunes est rarement plus enviable. Ils sont les premières victimes du chômage apparu avec le développement du secteur tertiaire, à la suite de l'effondrement du modèle moderniste, qui reposait sur des industries obsolètes.

En fait, la montée en flèche du chômage est un phénomène récent dans l'économie roumaine. En 1997, par exemple, le nombre des salariés avait chuté de 3 millions par rapport à 1990, tandis qu'en 1998 le chômage touchait environ 12 % de la population. Cette tendance s'est accentuée avec les licenciements collectifs survenus avec la réorganisation de certaines grandes entreprises publiques, en particulier celles opérant dans les secteurs mono-industriels.

Les jeunes ont été touchés de plein fouet par cette situation de crise. Ils souffrent aussi le plus durement du chômage et de la précarité de l'emploi. Pourtant, ce sont eux qui souscrivent, du point de vue idéologique, aux valeurs de la postmodernité. Leurs rêves de consommation (à commencer par le téléphone mobile, l'ordinateur, etc.) et les investissements qu'ils consacrent à leur corps – sommes-nous devant un culte du corps? (rappelons-nous les jeunes paysannes en bikini déjà mentionnées) – sont des signes de leur adhésion aux valeurs postmodernes. Même dans les zones rurales, nous avons remarqué que les jeunes gens s'efforçaient de donner un style à leur apparence (en portant des vêtements conformes aux modes urbaines) et réclamaient des discothèques où pouvoir donner libre cours à leur désir de distraction – non par des formes traditionnelles de divertissement, mais par celles inspirées de la culture urbaine. Les modes ont toujours joué un rôle identitaire important dans la vie rurale. La période communiste n'a pas échappé à cette règle, car au style était associé le statut social de l'individu. Au début des années 90, l'une de nos collègues a étudié les modes de vie des jeunes migrants venus vivre dans les grandes villes de l'ex-URSS, identifiant un phénomène d'obsession pour les dernières modes et nourritures chez les migrants venus de villages et de petites villes<sup>1</sup>.

Les modes sont la réponse qu'ont apportée les jeunes gens à la politique d'homogénéisation. Par la suite, elles sont devenues un trait identitaire de la nouvelle élite capitaliste – qui s'est d'abord emparée, en guise de signe de prospérité, de l'image des vêtements de haute couture, des téléphones mobiles, de la Mercedes, etc. –, déparée de tout lien avec le dur travail et la vie difficile des entreprises modernes. C'est pourquoi le bikini est avant tout un attribut social – il est peu probable qu'il masque une quelconque valeur hédoniste de postmodernité.

---

1. L. Koklyagina, «Soviet urban youth: sociological view», in *Soviet Social Reality in the Mirror of Glasnost*, The Macmillan, St. Martins Press, Londres, 1992, p. 41-50.

## 2.4. Différentes générations, trajectoires et conditions de vie

Les modèles sociétaux décrits ci-dessus – prémodernes, modernes et post-modernes – génèrent un tissu complexe de transition vers l'âge adulte. Cette complexité résulte de la coexistence de trois générations différentes modelées par les trajectoires prémodernes, modernes et postmodernes. Autrement dit, les relations intergénérationnelles en Roumanie se caractérisent par une asymétrie de pouvoir et d'autorité, même si l'on trouve des flux réciproques de socialisation – non exempts de tension – entre les générations qui cohabitent. Un exemple de cette tension: la réelle difficulté qu'éprouvent les milieux ruraux (prétraditionnels) à définir la jeunesse en tant que catégorie. Par exemple, le groupe international d'experts avait exprimé le désir de rencontrer un groupe de jeunes ruraux. Mais quelle ne fut pas notre surprise, en arrivant à la réunion, de nous trouver face à des «jeunes gens» de 15 à 45 ans!

D'autres traits distinctifs délimitent les générations. On pourrait dire que les «vieilles» générations obéissent à des valeurs enracinées dans le monde idéologique du collectivisme sociétal, alors que les générations plus jeunes (en particulier la jeunesse urbaine la plus instruite) ont adhéré à des valeurs plus variables fondées sur l'individualisme sociétal. En fait, l'ancienne génération est une «génération parentale», mais elle n'inclut pas ceux ayant atteint le début de la quarantaine qui, en termes occidentaux, ne sont plus «jeunes». Cette génération des «40 ans et quelque» est totalement déçue par les idées de collectivisme, car elle a grandi au moment où le système commençait de se fissurer et, aujourd'hui, elle produit des exemples classiques d'individualisme forcené en réaction à l'escroquerie du collectivisme. Chez la génération ancienne, les aspirations individuelles sont subordonnées aux causes collectives: droits sociaux, identité communautaire, dépendance des sentiments. Chez les autres, à l'inverse, ces causes collectives sont subordonnées aux aspirations individuelles: réalisation personnelle, droits privés, initiatives individuelles.

Dès que les différentes générations sont confrontées à des valeurs sociales données, les «continuités» se heurtent aux «discontinuités» intergénérationnelles. Les opinions que partagent jeunes et parents ont trait à la religion (75 %) et à la famille (66 %). En revanche, les opinions tendent à diverger sur ces points: choix de la profession (47 %), politique (47 %), règles morales (46 %), vie sexuelle (43 %) et changements dans la société roumaine (37 %) (sondage d'opinion 2000).

Il y a là un fort contraste entre jeunes et moins jeunes: les générations traditionnelles sont, fondamentalement, les dépositaires du passé, les gardiennes de tout ce dont elles ont hérité. Au contraire, les générations modernes et



postmodernes espèrent voir la transformation prochaine de la société roumaine et devenir les protagonistes de cet avenir.

Dans ce schéma de relations complexes, ce sont les jeunes qui se trouvent dans la situation la plus précaire. En effet, dans la génération précédente, certains ont profité économiquement du changement de régime. Après 1989, dans le cadre du programme de décollectivisation, 80% des terres agricoles ont été restituées à leurs propriétaires d'origine ou à leurs héritiers; gain considérable – même s'il n'a pas nécessairement été productif – pour ceux qui ont ainsi récupéré leurs terres. L'agriculture n'a pas été modernisée faute d'aide apportée aux paysans laissés sans outillage agricole convenable.

Les déséquilibres sociaux – pas uniquement générationnels – se sont amplifiés avec le changement de régime. En 1997, le revenu total des plus riches (7,6% de la population) équivalait presque au revenu total des plus pauvres (40% des habitants) (NHDR, p. 40-41). Côté régional, les déséquilibres apparaissent également importants. L'écart urbain-rural s'est creusé durant la transition, car dans une économie de marché les ressources iront toujours vers les régions offrant des possibilités de profit rapide et maximal. Or, les zones rurales sont les plus pauvres.

Mais, comme nous l'avons dit, le processus de transition traversé par la Roumanie a produit des perdants et des gagnants. La génération intermédiaire (de 35 à 50 ans) est sans doute celle qui en a profité le plus. Chez les employeurs, 56% appartiennent au groupe d'âge 35-49 (NHDR, p. 29). En milieu rural, ce sont les générations plus âgées qui ont pu récupérer leurs terres qui s'en sont le mieux tirées. Non seulement elles possèdent la terre, mais elles continuent d'exercer sur les plus jeunes l'autorité qui, dans les sociétés prétraditionnelles, va de pair avec l'ancienneté: «Dans les sociétés locales, les propriétaires âgés dominent la prise de décision (par exemple pour l'usage et l'entretien des pâtures du village, et pour l'entretien des routes) et la gestion des activités économiques; la génération des jeunes et des moins jeunes n'a aucun poids social'.»

Même si en majorité (79%) les jeunes ruraux travaillent la terre, ils ne la possèdent pas; celle-ci appartient à leurs parents – près de 41% des chefs de famille ont 60 ans, voire plus. On voit donc l'existence non seulement de la famille étendue (trois générations vivant ensemble), mais aussi, dans une plus large mesure encore, de familles à deux générations avec des pères vieux et des enfants adultes.

---

1. József Gagyi, *op. cit.*, p. 71.

Résultat: bien que les jeunes étudiants (88 % d'entre eux) restent les plus dépendants de leurs parents, un pourcentage appréciable de jeunes agriculteurs (43 %) se trouve dans la même situation (RN, p. 76).

Les conditions de vie difficiles se ressentent particulièrement chez les jeunes couples, quel que soit leur habitat. Il suffit de dire qu'en Roumanie le pourcentage des jeunes gens mariés (âgés de 15 à 29 ans, avec ou sans enfants) affranchis de la tutelle économique de leurs parents est de 11 %; parallèlement, le pourcentage de couples mariés qui vivent avec leurs parents (ou même avec leurs grands-parents) est de 8 %; ce qui signifie que près de la moitié des jeunes couples du pays sont dépendants de leurs parents (sondage d'opinion 2000). Ce phénomène constitue inévitablement un secteur d'action prioritaire: il est urgent d'aider ces jeunes gens, surtout ceux mariés avec des enfants, à acquérir leur indépendance. Pourquoi sont-ils restés dépendants? Certains parce qu'ils n'ont pas de logement à eux, d'autres à cause du chômage, d'autres encore pour les deux raisons à la fois.





### 3. Questions démographiques

Nous avons vu que la Roumanie vit dans un paradoxe de modernisation en raison d'un surcroît de tradition. S'ajoutent d'importantes asymétries dans le secteur démographique. Ainsi, bien que le taux de natalité (à l'exception des Rom) ait aligné la société roumaine sur les normes démographiques des sociétés plus développées, en raison du déclin socio-économique, le pays est loin d'atteindre une situation comparable aux pays européens plus riches. La société roumaine se trouve donc à la fois confrontée aux problèmes sociaux inhérents au sous-développement et aux problèmes, tout aussi graves, rencontrés par les sociétés plus évoluées.

#### 3.1. Baisse démographique

La population roumaine décroît depuis une dizaine d'années. Cette baisse résulte, entre autres, de la dépénalisation de l'avortement et de la libéralisation de la contraception à partir de 1989.

La nouvelle politique démographique a provoqué une chute radicale des taux de natalité et de fécondité, bien au-dessous du niveau minimal nécessaire pour assurer le renouvellement démographique des générations. De 2,19 enfants en 1989, le taux de fécondité est tombé à 1,83 en 1990 et à 1,30 en 1995-1997. De la même façon, le taux de natalité (nombre de naissances viables pour 1000 habitants) a chuté de 16 à 10,5 en 1998 (NHDR, p. 46-47).

Le niveau de fécondité en Roumanie est le même que dans bon nombre de pays développés. Seule différence: sa baisse rapide est directement liée à la baisse du niveau de vie. A telle enseigne que cette chute est surtout due à un recours massif à l'avortement plutôt qu'à une réelle politique de régulation des naissances. D'après une enquête réalisée en 1993 par l'Institut pour la protection de la mère et de l'enfant – Bucarest – sur la santé reproductive, la proportion de femmes roumaines recourant à des moyens modernes de contraception était assez faible (14% des femmes mariées), l'avortement restant le premier mode de régulation des naissances. Cette situation explique le nombre élevé d'avortements par rapport aux naissances viables (1,14 en 1998), ainsi que le taux de mortalité maternel élevé (40,2 décès par million de nouveau-nés) (NHDR, p. 47). En résumé, le déclin démographique (indicateur de développement) constitue la conséquence des conditions de pauvreté (indicateur de sous-développement).

Cette situation révèle la nécessité urgente d'une planification familiale adéquate à l'intention des jeunes gens, politique qui ferait de l'usage des contraceptifs une priorité, sans négliger pour autant le rajeunissement de la population roumaine, qui doit faire l'objet de politiques permettant de freiner le déclin démographique et de venir en aide aux jeunes couples (achat d'un logement, subventions familiales, bourses aux étudiants, etc.).

Les jeunes représentent une proportion importante de la population roumaine – 25 % en 1999 pour les 15 à 29 ans. Pourquoi? En raison de la hausse du taux de natalité (baby-boom) durant les années post-1968, sous la politique de natalité forcée imposée par le régime qui a précédé les événements de décembre 1989. Beaucoup de jeunes (16-18 ans) en quête de travail sont les enfants de la génération des «baby-boomers».

Le taux de fréquentation scolaire enregistre la chute la plus brutale dans l'enseignement secondaire. Près d'un quart des jeunes âgés de 15 à 18 ans quitte l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme (RN, p. 81). Ces jeunes, enfants de la génération du baby-boom, semblent former la génération perdante. Ce sont eux qui se trouvent confrontés aux plus grandes difficultés pour passer à la vie adulte. Quel est l'avenir d'un pays qui voit ses jeunes se détacher de plus en plus du système scolaire et, ainsi, acquérir de moins en moins de compétences et de qualifications?

Les problèmes que causent ces enfants de la génération du baby-boom ne sont pas seulement le résultat d'un déséquilibre démographique. La politique nataliste du «régime communiste» a laissé se creuser une profonde division entre le revenu familial et le taux de natalité. Alors que ceux bénéficiant de revenus élevés ont réussi à contrôler leur nombre d'enfants, les familles pauvres, au contraire, se sont agrandies. Ainsi s'est effectuée une polarisation des familles reposant sur les revenus et sur les relations avec certains groupes sociaux (communautés rom, par exemple). De même sont apparus en foule les enfants des rues et les enfants abandonnés.

Au début des années 90, en plein déclin démographique, le pourcentage des citadins n'a pratiquement pas varié par rapport à la population totale. Mais depuis 1990, l'incidence de la migration sur la répartition démographique entre zones urbaines et rurales a changé. Ainsi, le flux migratoire des campagnes vers les villes, qui représentait 52 % de la croissance démographique urbaine entre 1966 et 1992, a diminué et pour ainsi dire disparu. En revanche, l'exode vers la campagne a considérablement augmenté (NHDR, p. 55).

Les ruraux comptent encore pour presque 45 % de la population, alors que le taux annuel de croissance des citadins pour la période 1995-2000 est négatif (- 0,25). Ces indicateurs peuvent être lus comme «une conséquence

du rythme forcé de l'industrialisation sous le précédent régime, conjuguée à une migration massive insoutenable vers les zones urbaines. La population citadine a gagné vingt-deux points en pourcentage entre 1960 (32,1 %) et 1990 (54,3 %), hausse suivie d'un déclin (NHDR, p. 8)

Ce «retour à la campagne» pourrait bien amplifier le regain de vigueur du modèle prétraditionaliste, tel que décrit plus haut, avec de graves conséquences pour l'indépendance des jeunes, ce qui rend d'autant plus nécessaires les politiques en faveur de l'émancipation des jeunes ruraux (éducation, formation professionnelle, emploi et logement).

### 3.2. L'émigration: une stratégie pour échapper à la crise

La difficulté à survivre en Roumanie a suscité une immense propension à l'émigration. Selon des estimations, le nombre de Roumains expatriés, principalement en Europe de l'Ouest, aux Etats-Unis et au Canada, se situe entre 8 et 10 millions. Jusqu'en 1989, le premier motif d'émigration était politique. Beaucoup de ces émigrants étaient reçus dans des universités et des centres de recherche aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest<sup>1</sup>. La répression sanglante de la place de l'Université (1990) déclencha un véritable exode des intellectuels vers des pays à tradition démocratique.

Bien que pour la période 1995-1999 les statistiques officielles (ministère de l'Intérieur) indiquent une forte décreue du flux d'émigration des jeunes Roumains, elle n'a aucunement résulté d'une moins grande propension à l'émigration, mais d'un durcissement à l'égard de l'immigration dans les pays de destination. Il se peut, néanmoins, que cette situation change avec l'entrée de la Roumanie dans la Communauté européenne.

Quant aux restrictions appliquées à l'immigration dans les pays de destination, elles entraînent une augmentation de l'émigration clandestine. En Europe de l'Ouest, un nombre considérable de jeunes Roumains travaillent sur des chantiers de construction – certains diplômés de l'université. Quant aux réseaux de prostitution liés à la mafia, ils ont vite fait d'enlever ou d'entraîner des jeunes filles d'Europe de l'Est:

«Toutes les femmes ne sont pas kidnappées; certaines se laissent bernier par des promesses de travail à l'étranger. Il est facile d'amener une jeune femme naïve, originaire d'une ville de Moldova ou de Roumanie plongée dans la misère, à croire qu'il existe un moyen d'échapper à la désolation si elle accepte un emploi de baby-sitter ou de serveuse en Italie, en Belgique ou à Londres<sup>2</sup>.»

1. Jean Cuisenier, «Roumanie: la Roumanie et le domaine culturel roumain», in *Ethnologie française*, XXV, 3, XXV, 1995, p. 333-341.

2. *The Times*, 24 février 2000.

Beaucoup de jeunes émigrants roumains possèdent un sérieux bagage universitaire. On sait que le niveau d'enseignement dans les pays «socialistes» était supérieur à la moyenne existant dans les pays à niveau de développement équivalent. La Roumanie souffre d'une hémorragie des compétences sous deux formes: externe, lorsque les jeunes diplômés s'expatrient; interne, lorsque les personnes qualifiées abandonnent des activités scientifiques et de recherche pour un autre emploi.

Toujours est-il que le rêve de nombreux jeunes Roumains est de partir définitivement et de trouver des conditions de vie qu'ils ne peuvent espérer dans leur pays:

«Je me vois à l'étranger, aussi loin que possible de la Roumanie, avec un bon emploi stable, un salaire convenable et une plus grande famille (un enfant).» (Mihaela, étudiante/enseignante de 22 ans) (RN, p. 311).

«J'espère que moi et mon mari nous pourrions réussir dans un autre pays d'Europe.» (Ana-Maria, étudiante/journaliste de 23 ans) (RN, p. 312).

Telle est la réponse habituelle des jeunes étudiants diplômés confrontés aux maigres possibilités de réaliser leurs aspirations professionnelles en Roumanie. Cette situation est aussi pénible pour les jeunes que pour le pays lui-même. La fuite des cerveaux tient en quelque sorte lieu de «subvention invisible» que verse la Roumanie aux pays où s'établissent ses émigrants, contribuant ainsi au développement économique de ces pays et aggravant, à son détriment, les asymétries entre centre et périphérie.

Le concept théorique de la «fuite des cerveaux» ne correspond pas seulement à un simple flux statistique de main-d'œuvre qualifiée franchissant les frontières internationales. Ce concept recouvre, en fait, deux idées centrales: *a.* les programmes éducatifs sont des coûts publics; *b.* l'investissement dans l'éducation en vue de développer le «capital humain» est un moyen de renforcer et d'aider le potentiel économique d'un pays<sup>1</sup>.

Par conséquent, au problème de la fuite des cerveaux se rattachent des conflits d'intérêt. Il y a une nette contradiction entre les intérêts des jeunes Roumains migrants et ceux de la société roumaine. Tous deux ont investi dans leur éducation de base: les premiers à titre individuel, la dernière en tant que prestataire de fonds publics ou privés réservés à cet usage. Mais là où l'intérêt économique de l'individu peut le/la conduire à émigrer, la société voit son investissement gaspillé. Le Gouvernement roumain envisage-t-il une vraie politique de mobilité pour les jeunes? Apparemment, non. Par conséquent, il serait certainement souhaitable d'offrir des avantages spéciaux aux jeunes étudiants diplômés pour les inciter davantage à rester au pays.

---

1. Barbara Rhode, «Brain drain, brain gain, brain waste: reflexions on the emigration of highly educated and scientific personnel from Eastern Europe», in R. King, *The New Geography of European Migrations*, Belhaven Press, Londres, 1993, p. 228-245.

## 4. Enseignement, emploi et chômage

Dans la Roumanie actuelle, le système d'enseignement et de formation nous a paru gravement déphasé par rapport au marché de l'emploi. Les qualifications de nombreux jeunes sont disproportionnées par rapport aux emplois offerts. Le taux élevé des abandons scolaires représente un des traits alarmants de cette période de transition.

Mais si les jeunes Roumains abandonnent l'école, ce n'est pas un hasard. Dans sa politique pour l'emploi, la Roumanie semble privilégier le secteur du travail peu rémunéré permettant à l'économie de trouver un fragile équilibre, au détriment d'une politique d'éducation, de formation et de travail résolument tournée vers les défis qui attendent le pays avec l'ouverture vers l'Europe de l'Ouest.

### 4.1. Enseignement

Les années 90 ont vu se réduire la proportion de la population couverte par le système scolaire dans tous les groupes d'âge (sauf les étudiants de l'enseignement supérieur).

C'est l'enseignement secondaire qui a subi la plus forte baisse du nombre d'inscrits – 90,7% en 1990 contre seulement 67,8% en 1998. Les causes de cette brusque diminution sont à chercher dans «l'incapacité financière des familles à laisser les enfants à l'école, une certaine dépréciation dans l'opinion publique du rôle de l'enseignement et, enfin, le taux de chômage élevé chez les diplômés de l'enseignement secondaire et des écoles professionnelles – facteur qui, chez les élèves, pèse sur la décision de continuer ou non leurs études» (NHDR, p. 52).

Les jeunes Roumains les plus touchés par cette évolution sont les enfants de la génération du baby-boom, qui ont aujourd'hui entre 14 et 18 ans. Les jeunes plus âgés restent plus attachés aux diplômes. Le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur a, en fait, considérablement augmenté: 164 000 en 1989-1990 contre 408 000 en 1998-1999. Le nombre d'inscrits est, lui aussi, monté en flèche, passant de 10,6% à 25,4% (NHDR, p. 52).

Face au système scolaire, les jeunes Roumains se divisent donc en deux catégories: les plus âgés, surdiplômés pour les actuelles possibilités d'emploi, et les plus jeunes, sous-diplômés pour les besoins futurs du marché du travail.

Dans ce contexte, il est urgent de mettre en place des politiques d'enseignement, de formation et d'emploi résolument tournées vers l'avenir. Pour que



le système de formation professionnelle puisse devancer l'évolution des structures d'emploi, il s'agit d'abord de repenser le système scolaire et, aussi, de créer des liens entre le monde de l'enseignement et le monde du travail.

Dans une économie récemment ouverte au marché, il est important d'établir dans les universités des groupes de recherches interdisciplinaires qui définiront des projets d'intervention dans la vie économique. L'université reste l'une des meilleures institutions pour rationaliser l'ensemble du processus de modernisation actuellement en cours dans la société roumaine.

La formation ne peut pas faire l'impasse des changements survenus dans l'économie. Ces dernières années, nous avons assisté à une forte baisse des investissements industriels, plus précisément dans les industries minières, alimentaires et chimiques. Parallèlement, dans les secteurs de l'électricité, de l'énergie thermique, du commerce et de l'administration publique, les investissements se sont accrus. Le transfert des capitaux d'une structure consommatrice de matières premières et d'énergie vers des secteurs à forte valeur ajoutée («consommatrice» de sciences) demeure un défi pour les mécanismes émergents du marché roumain. Cependant, pour que ces investissements portent leurs fruits, il faut que les systèmes d'enseignement et de formation apportent la réponse adéquate.

En clair, les politiques d'éducation doivent reposer sur des programmes et sur des structures scolaires assurant un solide enseignement de base et garantissant une rétention et une mobilité de la main-d'œuvre, en accord avec les rapides changements économiques actuels et à venir. Avec ces changements prévisibles, il faudra adapter les compétences professionnelles aux nouveaux processus de production, tandis que des politiques s'imposeront pour dispenser un «enseignement extrascolaire», dans les entreprises et sur le lieu de travail.

En somme, les politiques d'éducation doivent préparer les jeunes à une structure de marché où souplesse et mobilité professionnelles sont de mise. Le temps où «changer de lieu de travail et de secteur d'activité était mal vu, alors que l'ancienneté de service pouvait motiver une augmentation de salaire», est révolu (RN, p. 2). Il faut réorganiser l'enseignement secondaire en accord avec les compétences et les secteurs de l'économie de demain.

Autre secteur à ne pas négliger: l'apprentissage, qui lui aussi doit évoluer en fonction des besoins régionaux. En fait, l'enseignement professionnel connaît une situation paradoxale: pendant la dernière décennie (de 1990-1991 à 1998-1999), le nombre des unités d'enseignement a augmenté de 14%, l'effectif des enseignants s'est également accru (de 61%), mais le nombre des étudiants a baissé de presque 40% (RN, p. 97).

Peut-être l'enseignement professionnel n'a-t-il pas été ciblé sur les régions qui en avaient le plus besoin, à savoir les zones rurales. Dans ces régions, certes, le chômage des jeunes est masqué par le travail qu'effectuent les jeunes dans la ferme familiale, mais, pour autant, il n'en doit pas moins être traité avec le plus grand sérieux. Au surplus, c'est précisément dans les zones rurales que le système d'enseignement institutionnalisé se heurte aux pires difficultés: précarité des locaux et manque de moyens, pénurie de personnel enseignant qualifié, forte hausse des abandons durant la scolarité obligatoire et baisse des inscriptions dans l'enseignement secondaire (général et professionnel). Ce qui n'empêche pas qu'en milieu rural on rencontre aussi des jeunes qualifiés (certains venus des villes) qui ne trouvent pas de travail en rapport avec leurs diplômes.

De surcroît, une majorité des jeunes ruraux (58%) affirment que leurs diplômes universitaires sont disproportionnés par rapport au type de travail qui leur est proposé: soit ils sont trop diplômés (41%), soit ils ne le sont pas assez (17%) (RN, p. 298). Ces indicateurs montrent clairement que les systèmes d'enseignement et de formation sont déconnectés du marché du travail.

Le système scolaire est à évaluer en fonction de son contexte économique et technologique. Non qu'il faille le subordonner purement et simplement à des critères économiques; mais en termes de ressources humaines qualifiées, il faut adapter l'offre à la demande, car les travailleurs qualifiés sont une condition indispensable au développement économique. Autrement dit, le nombre de jeunes qualifiés doit être évalué en fonction des tendances qui se dessinent sur le marché de l'emploi. Or, nous n'avons vu aucune étude portant sur les trajectoires d'intégration des jeunes au marché du travail.

#### 4.2. Emploi

En Roumanie, la structure de l'emploi souffre d'un grave déséquilibre: on compte de moins en moins de salariés, en nombre relatif et absolu, mais de plus en plus de travailleurs indépendants et de travailleurs non rémunérés dans leur famille. L'engouement des jeunes pour le travail indépendant indique que le pays se remet d'une longue dépendance (des décennies) des individus vis-à-vis de l'Etat et trace une voie vers la prospérité économique – malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir d'informations pour vérifier ces chiffres. Parallèlement, la crise de l'emploi a renforcé le modèle prétraditionnaliste. Ce déséquilibre se reflète dans les changements qui affectent les secteurs économiques: «la primauté accordée à l'agriculture sur l'industrie; l'incapacité du secteur des services à absorber tous les licenciements survenus dans les industries de transformation; le risque de

“pseudo-tertiarisation” de l’emploi, en raison du manque de développement durable dans le secteur des services» (NHDR, p. 19).

L’«économie souterraine» est en progression, et ce pour plusieurs raisons: déclin économique prolongé, généralisation du chômage de longue durée, discordance entre réforme économique et réforme sociale, bureaucratie et corruption. A elle seule, l’économie souterraine représenterait environ 40% du produit intérieur brut (PIB) (NHDR, p. 18). De plus, 81% des jeunes Roumains pensent que pour eux la pratique d’emploi la plus courante passe par des voies illicites (RN, sondage d’opinion 2000). Le travail «au noir» touche plusieurs catégories de jeunes: les jeunes issus de milieu rural partis à la ville où, finalement, ils se heurtent aux problèmes qui précisément les ont poussés à quitter la campagne; les jeunes venant de foyers ou d’orphelinats; les jeunes qui, bien qu’ayant un emploi régulier, trouvent dans le travail illi-cite un moyen de compléter leur salaire.

La crise de l’emploi prend encore d’autres formes. Ces dernières années, la population des agriculteurs et des retraités a augmenté, en pourcentage et en nombre. A l’heure actuelle, le nombre de pensionnés (bénéficiant d’assurances sociales) et de chômeurs frôle celui de la population active. Pour 1 000 personnes occupées, le nombre des sans-emploi et des chômeurs a progressé de 1 140 en 1990 à 1 408 en 1996<sup>1</sup>. Autrement dit, il y a de moins en moins d’actifs qui font vivre de plus en plus de gens.

La précarité de l’emploi règne. Nous ne disposons pas d’informations sur le nombre de jeunes travaillant sans contrat, mais à l’évidence les employeurs ont tout intérêt à maintenir les jeunes dans cette situation pour éviter de payer des impôts.

En Roumanie, le marché du travail est très segmenté sur le plan régional. Sur l’ensemble des jeunes actifs diplômés, 93% viennent de milieu urbain et 7% de milieu rural (RN, p. 123). Par ailleurs, sur l’ensemble des jeunes à faible niveau d’instruction, une forte proportion vient du milieu rural – par exemple, les 79% de ceux n’ayant pas achevé leur scolarité obligatoire ou dépassé l’enseignement primaire. Cette segmentation géographique se retrouve pour le chômage, selon le niveau de compétences des chômeurs: en ville, les plus instruits sont au chômage, tandis qu’à la campagne ce sont les moins instruits (à moins qu’ils ne soient réduits à travailler dans la ferme familiale).

Le marché du travail est également segmenté en termes d’âge. En l’occurrence, les jeunes appartiennent à l’une des catégories les plus défavorisées.

---

1. *Rapport national sur l’éducation pour tous*, ministère de l’Education, Institut national des sciences de l’éducation, Bucarest, 1996, p. 6.

Rares sont ceux qui trouvent du travail dans les secteurs des finances, de la banque ou de l'assurance, secteurs bien rémunérés (RN, p. 122). Par ailleurs, le taux de chômage chez les jeunes est deux à trois fois supérieur à la moyenne. En 1998, le groupe d'âge des 15-24 ans représentait environ 45 % – dont près de 40 % vivant en zones rurales – des chômeurs recensés par le Bureau international du travail (BIT) (NHDR, p. 20-21).

A ces divisions du marché du travail selon la région et l'âge s'ajoute celle fondée sur le critère du sexe. En milieu rural, les jeunes femmes sur le point d'entrer dans la vie adulte ont bien du mal à échapper à un système qui, à peine les a-t-il affranchies de la tutelle des parents, les oblige à retomber sous celle d'un mari. Quant aux jeunes diplômées, elles aussi se heurtent à une discrimination à l'encontre des femmes. Sur l'ensemble des jeunes chômeurs ayant fait des études secondaires, supérieures ou postuniversitaires, respectivement 79 %, 61 % et 55 % sont des femmes; en fait, sur le marché du travail des années 90, ce sont elles qui représentaient la catégorie la plus défavorisée. Cette situation est due, en particulier, à la multiplication des secteurs soumis à une restructuration, ainsi qu'au repli des femmes qui n'arrivaient pas à trouver un emploi (NHDR, p. 20).

La majorité des jeunes actifs travaille dans l'agriculture (31 %), principalement dans le secteur privé comme ouvrier non rémunéré à la ferme familiale (81 % des jeunes travaillant dans le secteur privé sont dans l'agriculture) (RN, p. 122). Il convient donc de porter une attention particulière aux jeunes vivant en milieu rural, généralement pauvre en infrastructures et en systèmes de communication. Il est urgent d'apporter une aide permettant de moderniser l'agriculture, sous forme de facilités de crédit spéciales destinées à l'acquisition de tracteurs, de moissonneuses-batteuses, d'outils, de machines et d'équipements d'irrigation.

Avec ses déséquilibres et ses archaïsmes, le système de production roumain laisse se perpétuer, parallèlement à un secteur formel, une économie informelle tenace qui s'accompagne d'une réticence profondément enracinée face à l'innovation, à la modernisation ou à la prise de risques. En outre, compte tenu de la faiblesse de la productivité et du système financier, il est difficile de réinvestir les bénéfices. L'économie se cantonne pratiquement à des secteurs où la compétitivité repose sur le recours intensif à une main-d'œuvre non qualifiée, assortie de bas salaires et d'une précarité de l'emploi.

Aussi est-il primordial d'encourager la création et la mobilisation des ressources et des agents capables de redonner vie au tissu économique dans les régions les plus défavorisées, en privilégiant l'aide à la création d'entreprise, étant donné l'exiguïté du marché du travail et la précarité des offres d'emploi. Cette politique est à recommander en priorité pour les jeunes. Elle doit accorder des primes aux projets professionnels innovants et créatifs, surtout

dans des activités moins traditionnelles où les jeunes peuvent se montrer plus compétitifs sur le marché national, voire (pourquoi pas?) sur le marché extérieur. Ce serait un bon moyen de favoriser la création d'emplois et un certain degré d'innovation dans l'industrie roumaine.

Des mesures s'imposent donc pour encourager les jeunes Roumains à monter leur propre affaire. Précisons que les jeunes représentent une part négligeable des employeurs en tant que catégorie sociale et professionnelle: 0,5 % seulement (RN, p. 119). A l'égard de l'emploi et des questions liées au travail, les jeunes Roumains adoptent souvent des stratégies traditionnelles («matérialistes»). Le fait est que, pour la majorité d'entre eux (93 %), un bon emploi est synonyme de bon salaire. Les autres avantages «postmatérialistes» les intéressent relativement peu: l'occasion de prendre l'initiative (23 %), le prestige (13%) ou la possibilité de faire montre de créativité (11 %) (RN, sondage d'opinion 2000). Ces chiffres parlent en faveur d'une formation professionnelle permettant de développer autonomie et initiative individuelle, et, par là même, d'inciter les jeunes à se lancer comme travailleur indépendant ou à monter une affaire familiale.

#### 4.3. Chômage

Selon les chiffres fournis par le ministère du Travail et de la Protection sociale, le chômage entre 1992 et 1998 a surtout affecté les jeunes de moins de 25 ans (plus de 70 % des jeunes chômeurs). Jusqu'en 1995, le nombre des chômeurs et le taux de chômage n'ont cessé de croître; la période 1995-1996 a connu une légère embellie. Mais, dès 1997, le taux de chômage a repris sa progression, le processus de restructuration s'accéléralant dans les secteurs minier, chimique, pétrochimique et dans la métallurgie.

Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire (classes terminales) détiennent la palme du taux de chômage. A l'évidence, le marché du travail manque d'emplois qualifiés. Quant aux jeunes bénéficiant d'une formation professionnelle, eux non plus ne sont pas épargnés par le chômage. Le marché du travail n'offre ainsi pas plus d'emplois qualifiés que de peu qualifiés.

Chez les jeunes, le chômage de longue durée sévit durement – près de la moitié (42 %) des jeunes chômeurs le sont depuis un an et plus (RN, p. 246). Parce que les jeunes sont les premières victimes de la crise de l'emploi et que le chômage de longue durée progresse, des mesures politiques s'imposent pour lutter contre l'exclusion sociale, issue fatale des difficultés persistantes à trouver du travail.

Au dernier trimestre 1998, la durée moyenne du chômage s'élevait à 17,6 mois – plus longtemps dans les zones urbaines (19,6 mois) (NHDR, p. 21). Chez les jeunes, le chômage de longue durée pose un problème plus

grave en ville qu'à la campagne. Parmi les jeunes au chômage depuis dix-huit à vingt-trois mois, 92 % vivaient en milieu urbain (71 % pour ceux au chômage depuis plus de vingt-quatre mois). En réalité, dans les zones rurales, le chômage de longue durée est camouflé, les jeunes finissant par travailler à la ferme familiale.

Là encore, on remarque que les structures économiques prémodernes contribuent à atténuer la crise de l'emploi. En effet, les zones les plus affectées par les problèmes de chômage – outre le milieu rural où le chômage est camouflé – se trouvent dans les localités industrielles, où le niveau de développement reste inférieur à la moyenne nationale et où les emplois sont rares. Ces secteurs ont été touchés de plein fouet par la restructuration de l'industrie. Durant la période 1994-1997, pour l'ensemble de la population, le taux de chômage est tombé de 50 % à 44 %. Le nombre des salariés a diminué de 1 176 000, passant de 6 201 000 en 1994 à 5 025 000 en 1998 (NHDR, p. 19).

Face au problème du chômage, les jeunes Roumains se montrent extrêmement pessimistes sur l'avenir :

- «Tout va de mal en pis.»
- «Je prévois un avenir sombre.»
- «Rien n'est allé en s'améliorant dans ce pays.»
- «Pour le moment, je n'ai pas d'espoir.»

(Déclarations de jeunes Roumains vivant à Bucarest, RN, p. 301-303.)

Les jeunes Roumains vivent tellement mal le problème du chômage que, pour avoir un emploi, beaucoup accepteraient n'importe quelle activité à condition qu'elle apporte un revenu (52 %) ou une activité sans rapport avec leur métier (49 %). Et une proportion importante accepterait n'importe quel travail, même sans contrat (sondage d'opinion 2000).

De surcroît, presque tous les jeunes Roumains (54 %) estiment n'avoir aucune chance de trouver du travail là où ils vivent. C'est pourquoi il serait souhaitable de mettre en place un système de «bons de voyage» qui permettrait aux jeunes – surtout à ceux habitant des petits villages – de voyager gratuitement jusqu'à un certain quota de kilomètres/heures par semaine/mois. Cette mesure améliorerait leur mobilité et, par là même, leur capacité à obtenir des informations sur l'emploi et à créer des réseaux (surtout en ville).

Un grand nombre de jeunes Roumains (65 %) pensent qu'ils trouveraient plus facilement du travail «si les conseils professionnels étaient meilleurs et orientaient vers certains métiers», «si les jeunes recevaient une formation correspondant aux professions les plus demandées sur le marché du travail» (72 %) et «si l'enseignement tenait davantage compte des compétences

fréquemment requises par les employeurs – informatique, langues, permis de conduire, etc.» (77 %) (sondage d'opinion 2000).

Cette difficulté à trouver du travail a plusieurs explications selon les jeunes, notamment les jeunes ont l'impression de ne pas être informés sur les offres d'emploi (RN, sondage d'opinion 2000). L'idéal serait donc de mettre en place en des points stratégiques (écoles, radio, télévision, etc.) des centres d'information chargés de gérer les offres d'emploi.

La formation doit aussi être une priorité et, à ce titre, soumise en permanence à une évaluation rigoureuse. Pour beaucoup de jeunes Roumains, les problèmes d'emploi ont une cause bien précise: «la formation professionnelle des jeunes est totalement déconnectée du marché du travail» (sondage d'opinion 2000). Est-on en train de former les jeunes au chômage?

Certes, des mesures ont été lancées pour lutter contre le chômage. Mais sont-elles vraiment efficaces? Si oui, lesquelles le sont le plus? Et quelles sont les mesures prises pour lutter contre la segmentation – dont les jeunes sont les premières victimes – du marché du travail, à savoir la division selon le sexe et la zone habitée? Et, une fois encore, comment les politiques d'emploi sont-elles coordonnées: quelle différence entre, d'une part, le tout nouveau Conseil national pour la formation professionnelle et, d'autre part, l'Agence nationale pour la formation professionnelle et pour l'emploi?

A Cluj, nous avons constaté au vu de certaines de ses initiatives que l'Agence régionale pour l'emploi et la formation travaillait de manière très constructive avec l'université technique (Napoca). Cette coopération bénéfique a débouché sur des formations pour les chômeurs dans des domaines variés: informatique, écologie (questions liées à l'environnement), gestion, conseils pour la création de petites et moyennes entreprises, et orientation professionnelle. Mais il importe que ces cours se déroulent au sein des entreprises, pour que ces dernières puissent embaucher au moins certains des stagiaires – moyennant, toutefois, un contrôle sévère pour prévenir l'exploitation illégale du travail accompli par les jeunes stagiaires. En effet, avec leur droit d'embaucher des jeunes pour une période d'essai donnée, certains employeurs tentent parfois de tirer parti de cette situation au détriment des jeunes.

«Ils se sont servis de nous, ensuite ils en ont pris d'autres qui se trouvaient dans la même situation, ainsi de suite (...) Mais qu'est-ce qu'on peut faire?» (jeune femme de 19 ans, couturière) (RN, p. 307).

Et que dire des politiques d'intégration professionnelle vouées, dès le départ, à l'échec? Voici, tiré du rapport national, un bon exemple de l'inutilité des politiques d'emploi qui, si elles peuvent fort bien convenir à certains pays, ne sont absolument pas adaptées à d'autres contextes. A la

suite d'un accord passé avec le Canada, qui octroyait un prêt, non remboursable, de 1 888 000 dollars pour la mise en œuvre d'un système électronique de bourse aux emplois, on espérait que les jeunes chômeurs roumains pourraient bénéficier d'un service fort apprécié dans les pays occidentaux. Sur ordinateur, les jeunes chômeurs allaient ainsi pouvoir évaluer eux-mêmes leurs caractéristiques et compétences professionnelles et, de leur côté, les entreprises pourraient faire connaître leurs offres d'emploi et leurs exigences, le tout par le biais du programme. Le système est une merveille de modernité; malheureusement, il est difficilement accessible à ceux qui ne possèdent pas de compétences informatiques et, soyons justes, totalement inutile pour ceux qui n'ont aucun moyen d'utiliser un ordinateur.

C'est une leçon à retenir. Le succès d'une politique n'est pas indépendant du contexte dans lequel la politique est appliquée. C'est pourquoi nous préconisons le concept d'interventions justifiées – toutes les interventions politiques devant être contextualisées. Une mesure efficace dans un contexte peut en effet, si elle est transposée sans esprit critique dans un autre contexte, s'avérer inappropriée.







## 5. Famille, identité sexuelle et sexualité

### 5.1. Famille

En 1998, 50% des jeunes couples mariés n'avaient pas réussi à quitter leur famille parentale. Parallèlement, la plupart des jeunes (70%) se déclaraient satisfaits ou très satisfaits de leur vie familiale (RN, p. 150). La confrontation de ces deux indicateurs montre clairement la fonction utilitaire de la famille pour les jeunes Roumains.

En fait, d'après l'enquête Public Opinion Barometer – Jeunesse 1998, les jeunes gens sont restés extrêmement dépendants de leurs parents – 83% vivant avec leurs parents. Même pour le groupe des 25-29 ans, le pourcentage est élevé (60%).

La plupart des jeunes célibataires vivent chez leurs parents, 6% seulement ayant pris leur «indépendance». La grande surprise vient, nous l'avons vu, des jeunes couples (avec ou sans enfants) qui, pour la moitié d'entre eux, habitent encore chez leurs parents. Rien d'étonnant, donc, à ce que 71% des jeunes couples mariés vivant chez leurs parents estiment que leur espace de vie est insuffisant pour l'avenir, alors que 26% se résignent à ces limites (RN, p. 84). Toujours selon le Public Opinion Barometer – Jeunesse 1998, les jeunes Roumains considèrent la difficulté de trouver un logement comme «un problème grave» (20%) et même «un problème très grave» (78%).

A l'inverse, près de 75% de la population plus âgée se déclare satisfaite de ses conditions de logement (RN, p. 84). Les jeunes sont donc plus gravement touchés par le problème du logement. D'ailleurs, selon des informations provenant d'une récente étude (1999) réalisée par l'Institute for Quality of Life, une majorité écrasante des personnes interrogées (89%) confirme cette donnée. La conclusion est claire: 93% des personnes interrogées ont déclaré que l'Etat devrait consacrer plus d'argent à la construction de logements neufs.

L'Agence nationale pour le logement a récemment lancé des programmes de prêt immobilier pour aider les jeunes à construire leur maison. Il convient d'encourager ces mesures et d'offrir des taux d'intérêt préférentiels, en particulier aux couples à faibles revenus, aux étudiants, aux jeunes travailleurs et aux jeunes travailleurs indépendants. La construction de logements à la campagne, éventuellement avec l'aide des premiers concernés, voilà une mesure urgente qui s'impose pour que les jeunes acquièrent une réelle indépendance.

Par ailleurs, la pénurie de logement gêne la mobilité de la main-d'œuvre, sa souplesse et sa capacité d'adaptation au processus de restructuration économique. C'est pourquoi les changements économiques entraînant des flux migratoires devraient s'accompagner de politiques de logement adéquates.

En milieu rural, nous l'avons vu, beaucoup de jeunes travaillent à la ferme familiale sans être rémunérés. Cette situation est encore pire pour les jeunes femmes. En 1998, elles représentaient trois fois plus de travail non rémunéré que les hommes (NHDR, p. 20). On le voit, des pans entiers de la population suivent des comportements traditionnels, les femmes se trouvant réduites à une position d'infériorité et de subordination.

Quant aux jeunes mères, elles se heurtent à d'autres problèmes encore: dans 6,5% des familles roumaines avec enfants, un seul des parents est présent; ce qui indique peut-être un pourcentage élevé de mères célibataires. La réduction de l'aide sociale en faveur des familles nombreuses a particulièrement nui aux femmes, les mères seules se retrouvant souvent en situation désespérée. Dans le cadre des politiques familiales, on tente, par une aide financière aux familles, de décourager le placement des enfants en foyer d'accueil (RN, p. 109). Cette politique réussit-elle? En tout état de cause, il ne fait aucun doute qu'il faut offrir une protection adéquate aux mères célibataires.

## 5.2. Identité sexuelle

En milieu rural, les femmes entrent tôt dans la vie adulte, en général par le mariage. En 1998, la moyenne d'âge des femmes à leur premier mariage était de 24 ans en ville, de 22 ans à la campagne.

Mais c'est le taux de mariage qui illustre particulièrement bien la condition spécifique des jeunes femmes de milieu rural: alors que pour les jeunes citadines de 15 à 19 ans ce taux est de 18,6%, pour la même tranche d'âge il atteint 48,5% à la campagne! Ce qui signifie qu'en milieu rural le passage des jeunes filles à la vie adulte suit un schéma traditionnel: on se marie et on se marie jeune. La preuve de ce traditionalisme se voit dans la persistance du phénomène: le nombre et la proportion d'enfants nés de mères jeunes (entre 15 et 19 ans) sont restés élevés ces dernières années. Très tôt, les jeunes filles sont orientées vers les responsabilités familiales. Est-ce que les enfants de ces jeunes mères sont toujours désirés? Quoi qu'il en soit, les programmes de planification familiale satisfaisants semblent faire cruellement défaut, en particulier dans les zones rurales. Voilà un autre secteur prioritaire à prendre en compte par les politiques de jeunesse.

Quant au travail non rémunéré effectué dans la famille, il est essentiellement féminin (72%), situation qui reflète le nombre élevé de femmes travaillant

dans l'agriculture. Beaucoup travaillent aussi dans l'économie dite «grise» (ou parallèle), pour de bas salaires, sans contrat de travail et en dehors du système d'assurance sociale; ce qui, hormis leur faible pouvoir économique, rend ces jeunes femmes extrêmement vulnérables. Pendant la transition, l'exploitation des femmes dans l'«industrie du sexe» a prospéré et le risque de harcèlement sexuel s'est considérablement accru.

Il est clair que les jeunes femmes sont mieux armées que les jeunes gens sur le plan universitaire (8% d'entre elles sont diplômées de l'enseignement supérieur, contre 4,3% des garçons); mais, dans l'enseignement secondaire, la part des abandons scolaires est plus élevée (42%) que chez les garçons (32%). Il n'empêche que, par rapport aux jeunes gens, il y a plus de jeunes femmes sans travail en dehors de la maison ou au chômage. En outre, par groupes d'activité, rares sont les jeunes filles ayant accès au domaine économique, aux secteurs de décision et aux postes de prestige. Rares aussi sont celles qui occupent des emplois qualifiés ou hautement qualifiés, alors que le nombre des femmes occupant un emploi non ou peu qualifié a augmenté. A noter également chez les jeunes filles une tendance plus prononcée à faire l'école buissonnière ou à abandonner l'enseignement obligatoire. Ces indicateurs accompagnent le phénomène de la ruralisation des jeunes femmes roumaines. Le pourcentage de jeunes femmes migrant vers une zone rurale (45%) est plus élevé que chez les jeunes gens (38%) (RN, p. 68). Selon toute probabilité, les filles et les jeunes femmes sont plus dépendantes des parents et doivent s'occuper des personnes âgées.

Ces flux migratoires, différenciés selon le sexe, doivent absolument être pris en compte dans les politiques appliquées au travail, à la famille et à la discrimination sexuelle. Pourtant, nous n'avons vu aucune législation spécifiquement axée sur les besoins des jeunes filles et des jeunes femmes. Rien non plus, du côté des institutions gouvernementales, pour résoudre les problèmes spécifiques qui se posent aux femmes. Seules quelques ONG ont essayé d'assurer une certaine équité dans les relations entre hommes et femmes (RN, p. 244).

### 5.3. Sexualité

Comme l'indique le rapport national, «en Roumanie, le domaine de la sexualité s'est longtemps limité au "devoir conjugal", même en dehors de la procréation» (RN, p. 326). Les choses ont changé. L'idée que la féminité est synonyme d'attente et de résignation est tombée en désuétude.

Après 1989 et la libéralisation de l'avortement, la Roumanie a vite occupé la première place en Europe, avec deux à trois avortements pour une naissance viable dès 1990. Selon certains rapports (RN, p. 156), le pourcentage élevé

des avortements en Roumanie est dû à un ensemble de facteurs: le recours traditionnel à l'avortement comme moyen de maîtriser la fécondité, allié aux difficultés économiques obligeant les couples à limiter le nombre des enfants (ou à différer le moment d'en avoir), à quoi s'ajoute l'absence de méthodes contraceptives généralisées.

En fait, l'usage des contraceptifs est relativement peu répandu chez les jeunes: pour la tranche d'âge 15-24 ans, 48% n'utilisent aucune méthode contraceptive et seulement 20% des filles en utilisent une (RN, p. 156). Une volonté politique plus ferme doit mettre en place des campagnes d'information sur la prévention des grossesses non désirées et sur les maladies sexuellement transmissibles. Il semble que l'éducation sexuelle fasse peu à peu son entrée dans les écoles. Mais quelle est l'importance de ces initiatives? Nous l'ignorons. Et qu'en est-il du rôle de l'Eglise?

Les taux de natalité les plus élevés se rencontrent chez les jeunes mères: 39% des naissances sont le fait de jeunes femmes âgées entre 20 et 24 ans, 15% de jeunes filles de 15 à 19 ans. Plus généralement, 84% des naissances sont le fait de jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans (RN, p. 64).

Les taux de natalité les plus élevés se rencontrent aussi dans les zones rurales: en 1998, 56% des naissances se produisaient en milieu rural (RN, p. 65). Les maladies sexuellement transmissibles (blennorragie et syphilis) sont particulièrement fréquentes chez les jeunes citadins – résultat d'un faible niveau d'éducation sexuelle.

En ce qui concerne le sida, peu de cas sont enregistrés mais rien ne dit que les taux d'infection ne vont pas brusquement monter en flèche. D'où la nécessité de campagnes préventives. Dans une société en transition telle que la Roumanie, il faut faire entrer l'éducation sexuelle à l'école, à commencer par l'école primaire. Car les enfants et les jeunes se trouvent confrontés à des risques que n'a pas connus la génération des parents.

Si l'âge des débuts de la vie sexuelle est un signe de modernité (ce qui reste à prouver), la jeunesse semble plus «moderne» que les générations aînées, indifféremment du lieu de résidence (rural ou urbain). Selon les informations fournies par le centre d'étude Metro Media Transilvania (université de Cluj) – basées sur l'enquête Public Opinion Barometer (POB, juin 2000) –, l'usage général de la contraception présente des similitudes plus nettes dans une même catégorie de résidence que parmi les différents groupes d'âge d'une même zone de résidence; et les différences milieu urbain-milieu rural sont plus fortes que les similitudes liées à l'âge. Pour ce qui est de l'utilisation d'une contraception moderne (préservatif, stérilet, pilule), l'âge semble être

un meilleur indicateur que l'antinomie rural-urbain. La contraception est en tous cas plus répandue chez les jeunes que chez les adultes.

D'une part, la population urbaine est à l'évidence plus «moderne», plus instruite et plus riche que la population rurale. D'autre part, les contraintes objectives – par exemple la plus ou moins grande facilité d'accès aux conseils médicaux sur la pilule ou le stérilet – au comportement moderne de régulation des naissances apparaissent plus fortes à la campagne qu'en ville – la plupart des zones rurales manquent même de médecins; ainsi, les villageois de Panticeu ont estimé la disponibilité d'un médecin généraliste dans leur commune à deux heures par semaine. Autre point important: le coût psychologique d'avoir à solliciter ces conseils. En effet, dans l'espace social limité qu'est la vie de village en Roumanie, à communauté très fermée, les jeunes ont plus de difficulté à obtenir ces informations en toute confidentialité. Enfin, dernier facteur, mais non le moindre, le coût financier de la contraception dans les villages: étant donné la faiblesse du revenu moyen mensuel de chaque membre d'un foyer (16 dollars américains en zone rurale contre 23 dollars en zone urbaine), comment pouvoir se permettre le coût mensuel de la pilule vendue à 2 dollars?

En matière de régulation des naissances, les comportements sont également déterminés par le «coût moral» des grossesses non désirées, coût très élevé pour les jeunes en majorité célibataires, et relativement bas pour les adultes en général mariés. Sans compter que l'avortement n'est pas seulement un moyen légal de contraception; il est aussi très bon marché (moins de 8 dollars dans les cliniques du service de sécurité sociale). C'est pourquoi il reste une méthode qui fait la quasi-unanimité de la population pour réguler les naissances.

Tableau 1: Age moyen des débuts de la vie sexuelle<sup>1</sup>

	Age	Age moyen
National	26-50	19,6
	18-25	17,6
Rural	26-50	19,3
	18-25	17,6
Urbain	26-50	19,8
	18-25	17,3

1. Public Opinion Barometer, juin 2000.

Tableau 2: Utilisation de la contraception au cours du mois précédent<sup>1</sup>

	Age	Oui (%)
National	26-50	29
	18-25	31
Rural	26-50	25
	18-25	26
Urbain	26-50	32
	18-25	35

Tableau 3: Utilisation de méthodes de contraception modernes (préservatifs, stérilet, pilule) au cours du mois précédent<sup>2</sup>

	Age	Oui (%)
National	26-50	23
	18-25	45
Rural	26-50	20
	18-25	34
Urbain	26-50	25
	18-25	55

---

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

## 6. Participation

### 6.1. Société civile

En Roumanie, 1990 a marqué le début du boom des associations: le nombre moyen des ONG enregistrées a atteint le chiffre de 300, pour culminer à 32982 en 1997 (NHDR, p. 59). Toutefois, une étude réalisée par la Foundation for the Development of Civil Society (FDCS) a révélé la forte inactivité qui règne au sein du secteur des ONG. En réalité, le nombre des ONG actives et influentes sur le plan national est estimé à 400 (NHDR, p. 60).

Selon l'enquête Public Opinion Barometer (POB) de 1998, le taux d'adhésion aux ONG, aux partis politiques et aux syndicats dans la population des plus de 18 ans avoisinait 22% (11% pour le secteur des ONG).

Comment expliquer le faible taux de participation aux ONG? En fait, ces organisations ne répondent pas (ou ne s'intéressent pas) toujours aux besoins du pays dans son ensemble. Parce que les ONG tendent à nourrir des intérêts bien spécifiques, il est important de tenir une sorte de bilan des problèmes qui sont ou ne sont pas résolus par elles. Le fait est que ces organisations sont «souvent organisées de manière à défendre des objectifs précis (...) plutôt que l'objectif, plus large, de développement<sup>1</sup>».

En outre, le secteur des ONG entretient des disparités fonctionnelles et régionales: deux tiers des ONG sont implantées dans les grandes villes, 90% d'entre elles sont concentrées en zone urbaine. La répartition régionale des ONG aggravera donc les disparités déjà existantes, notamment le fossé urbain-rural (NHDR, p. 60).

A vrai dire, la présence des ONG est quasiment nulle en milieu rural. A entendre la majorité des jeunes ruraux (plus de 60%), ces organisations n'ont pas pris la peine de s'intéresser aux besoins de la campagne, 43% affirmant être mal informés sur l'existence des ONG (RN, p. 299).

Les disparités régionales se reflètent aussi dans la répartition des subventions accordées par l'Etat: en 1993, quinze districts n'ont reçu aucune aide financière du ministère de la Jeunesse et des Sports, alors qu'un district a bénéficié à lui seul de 10% du budget alloué (NHDR, p. 62).

Autre constat: la nécessité d'une décentralisation de l'aide gouvernementale. En 1996, selon la Foundation for the Development of a Civil Society, les

---

1. *The Economist*, 29 janvier-4 février 2000, p. 28.



pouvoirs locaux ne représentaient qu'un partenaire mineur des ONG: sur la totalité des partenariats, 9% seulement associaient les pouvoirs locaux, contre 16% coopérant avec l'Etat (NHDR, p. 61). Ces chiffres témoignent d'une médiocre décentralisation des ressources, qui empêche les autorités locales de véritablement encourager la participation des citoyens.

La plupart des jeunes Roumains (81%) affirment ne pas connaître d'ONG capable de les aider à résoudre certains de leurs problèmes (RN, p. 349). Reconnaissons que les ONG n'ont pas bonne presse en Roumanie, beaucoup les jugeant sans intérêt ou sans influence réelle. Une étude réalisée par la Foundation for the Development of Civil Society sur le bénévolat confirme que 45% des personnes interrogées n'ont jamais entendu parler des organisations non gouvernementales (NHDR, p. 64).

En somme, si bon nombre de jeunes ne s'identifient pas aux structures associatives de la société civile, c'est peut-être parce que le mouvement associatif est quelque peu «déconnecté» des aspirations et des problèmes d'une grande partie de la jeunesse roumaine.

Le faible taux d'adhésion (chez les jeunes en particulier) est certainement le signe d'une indifférence politique, phénomène qui n'a rien de nouveau. Tout à fait normal dans les pays occidentaux, il est à présent partagé par la majorité des Roumains. D'après les résultats obtenus en octobre 1998 par le POB, 76% des Roumains ne s'intéressaient pas à la vie politique locale et 65% à la vie politique nationale. Par ailleurs, 79% des personnes interrogées estimaient «faible» ou «très faible» leur influence sur les décisions prises au niveau local, chiffre encore plus élevé au niveau national (83%).

Pour juin 2000, les informations fournies par l'enquête Public Opinion Barometer (centre Metro Media Transilvania) indiquent un déclin de la participation (tableau 4), même lorsque les organisations sont largement présentes (tableau 5).

*Tableau 4: Nombre d'adhésions aux organisations ou associations (sportives, professionnelles, syndicats, etc.)<sup>1</sup>*

	National	Rural	Jeunesse rurale	Urbain	Jeunesse urbaine
Oui	8	6	4	10	11
Non	92	94	96	90	89

1. Public Opinion Barometer, juin 2000.

Tableau 5: «Y a-t-il des associations ou des ONG dans votre région?»\*

	National	Rural	Jeunesse rurale	Urbain	Jeunesse urbaine
Oui	64	35	40	89	91
Non	36	65	60	11	9

\* Sont comprises les associations qui s'occupent du travail dans l'agriculture (associations agricoles).

Il est évident que cette désaffection tient, notamment, au fait que la société roumaine n'a pas fini de surmonter les effets idéologiques du communisme: avant 1989, l'espace public roumain était pratiquement sous le joug du régime communiste. L'unanimité publique y tenait lieu de rite. L'individu n'avait aucune possibilité d'exercer ses responsabilités au niveau collectif. Aujourd'hui, à l'instar des citoyens des autres pays postcommunistes, les Roumains exercent leur nouveau droit au choix individuel en refusant l'association qui, avant 1989, était obligatoire pour la majorité d'entre eux. A souligner qu'à côté de cette participation obligatoire ils n'avaient aucune possibilité d'influer sur les activités de leurs organisations.

Autre facteur qui tient la majorité de la population à distance des nouvelles associations: la complexité des procédures bureaucratiques nécessaires à l'enregistrement d'une association. En général, cette démarche exige l'approbation officielle des tribunaux locaux et d'un ministère spécifique (sans compter l'obligation d'acquiescer un siège, d'obtenir la signature d'au moins vingt-cinq personnes acceptant de devenir membres, de réunir un conseil d'administration, etc.). Résultat: découragés, beaucoup abandonnent tout simplement leur projet.

Les contraintes matérielles sont étroitement liées aux conditions de vie générales de la population roumaine, proche ou au-dessous du seuil de pauvreté. Or, l'enregistrement d'une association implique, au départ, certains coûts. Comment, alors qu'environ 80% des gens parviennent à peine à couvrir leurs besoins essentiels (41% ne le peuvent pas), assumer le coût financier de participation (si modeste soit-il)?

La pénurie des équipements pourrait venir compléter la liste des contraintes. Ainsi, à Pancevo (le village où nous avons rencontré trois maires et des jeunes), à l'unanimité et en priorité, les maires ont demandé la rénovation de la maison de la culture locale pour encourager la participation des jeunes.

## 6.2. Cultures et sous-cultures de la jeunesse

La réticence des jeunes Roumains à l'égard des structures associatives n'influe en rien sur leur participation aux réseaux de sociabilité qui structurent

1. *Ibid.*

leur vie quotidienne. Ces réseaux font partie intégrante de leurs activités de loisirs: 59 % des jeunes Roumains se réunissent fréquemment entre amis.

Reste que beaucoup expriment le désir d'occuper leur temps libre autrement: 30 % vont au cinéma, mais bien plus (53 %) souhaiteraient y aller; l'écart est encore plus grand pour le théâtre (15 % contre 64 %) et pour la fréquentation des musées/expositions/galleries d'art (13 % contre 60 %). Cette situation appelle des mesures (tarifs de transport réduits, gratuité des transports pour un nombre de kilomètres/heures donné...) qui permettraient aux jeunes de profiter des formes de consommation culturelle qui les intéressent.

Si ces initiatives ne sont pas prises, beaucoup de jeunes finiront par se contenter de loisirs passifs, la télévision devenant alors leur principale activité. Non que certains jeunes n'aient pas fait d'autres choix culturels, plutôt actifs. Au cours de notre second séjour en Roumanie, l'été dernier, nous avons vu des nuées de patins à roulettes et rollers à Bucarest. En fait, les patineurs avaient organisé un important lieu de rencontre au parc Herastru, maintenant équipé d'une piste moderne pour les tournois de patinage. Le caractère actif du patinage à roulettes et du roller se diffuse à d'autres contextes, car «en passant beaucoup d'heures ensemble, les patineurs arrivent à former une collectivité homogène, qui a des habitudes et des goûts en commun». Beaucoup d'entre eux, nous l'avons découvert au fil des questions, sont des joueurs de billard passionnés (RN, p. 321). Ces jeunes peuvent nous montrer leur habileté de patineur. Pour mettre leurs talents à l'épreuve, il leur suffit d'un espace adéquat. Ce terrain librement accessible est très certainement ce dont ils ont besoin pour projeter leurs ambitions sur la voie de la réussite.

Si cela n'arrive pas, ils peuvent se mettre à «dérailler». La toxicomanie chez les jeunes Roumains requiert toute l'attention de ceux qui décident des politiques de jeunesse. Tout d'abord, précisons qu'il n'existe pas de données au niveau national concernant la toxicomanie. Mais on sait que le nombre des hospitalisations au Centre pilote national pour les toxicomanes (National Pilot Centre for Drug Addicts, NPCDA) a sérieusement augmenté: au premier trimestre 1998, il était de 100 % supérieur à la moyenne de chacun des trimestres de 1997 (RN, p. 159).

Pour mener l'action politique adéquate, il convient d'étudier le processus et le contexte qui favorisent la consommation de drogue, ainsi que les facteurs qui conduisent les jeunes Roumains à la toxicomanie.

Selon l'enquête réalisée par le Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse, alors qu'au début 1997 la majorité des jeunes consommateurs de drogue avait entre 18 et 22 ans, exactement un an plus tard la moyenne d'âge était tombée à 14-15 ans. En clair, la consommation de drogue intervient de plus

en plus tôt dans la vie. D'où la nécessité d'axer les politiques préventives en priorité sur les très jeunes gens. A Bucarest, nous avons interrogé un certain nombre d'élèves de l'enseignement secondaire sur le problème de la toxicomanie; leurs suggestions méritent d'être prises au sérieux: plus de campagnes d'information sur les risques et les effets de la drogue, ainsi que des cours spéciaux dispensés à l'école sur ce thème.

Pour certains jeunes, l'intérêt pour la drogue est une manière de s'échapper du monde réel où ils vivent. Cela vaut aussi pour les jeux vidéo et pour l'adoration fébrile vouée à Internet.

«Internet, c'est pour moi comme une drogue. Quand je le reçois, j'ai l'impression de m'envoyer de l'héroïne dans les veines.» (un garçon de 17 ans) (RN, p. 319).

Pourquoi les jeunes sont-ils si friands de jeux vidéo? Parce que dans un scénario virtuel, ils se voient comme des protagonistes, dans les interstices d'une réalité composite: moitié image, moitié substance, une réalité intermédiaire dans une réalité simulée. Voilà ce qui se passe chez les jeunes, qui forment la majorité des voyageurs (ou surfeurs) du cyberspace.

Les jeux vidéo permettent cette «déréalisation» du réel ou réalisation du virtuel. La question reste de savoir si ces jeux permettront d'assouvir, en termes virtuels, les aspirations très difficilement accessibles dans la réalité. Ainsi, pour beaucoup de jeunes, le monde de l'enseignement paraît aléatoire: les évaluations, les diplômes, même leur avenir. Le monde réel, la «vraie vie», sont pleins d'incertitude. Les jeux exercent sur eux un pouvoir actif: lorsque les jeunes utilisent un simulateur de vol, ils ont l'impression d'être le pilote; en qualité de joueurs, ils intériorisent la mission du héros.

«Quand on est devant un ordinateur et qu'on essaie de jouer, on a l'impression que les jeux ont plus à vous offrir que la vie (...). Il y a des jeux d'une intelligence diabolique, qui s'emparent de vous, et qui créent même l'illusion qu'on les vit.» (étudiant en philosophie, 24 ans) (RN, p. 319).

Les cybercafés sont en plein essor et fréquentés par des milliers de jeunes Roumains, avides de se connecter à d'autres parties du monde. Si les politiques de jeunesse exploitaient judicieusement cette cyberculture, peut-être pourraient-elles faciliter la vie des jeunes.

### 6.3. Participation politique

Le concept de participation politique, comme tant d'autres catégories sociologiques, est ambigu et imprécis. Mais, schématiquement, on peut dire que la participation politique dépend fondamentalement de deux facteurs: la possibilité objective et la volonté subjective de prendre part au processus de décision.

Quant à la variation de la participation, elle est conditionnée par la présence ou l'absence non seulement de structures permettant de participer au système politique, mais aussi d'une culture politique de la participation. En d'autres termes, la participation ne dépend pas simplement de l'intégration (mobilisation politique), mais aussi de l'information (intérêt politique<sup>1</sup>).

Par conséquent, le dosage du couple intégration-information fait varier les attitudes vis-à-vis de la participation. Que s'est-il produit sous le régime «communiste»? Avec la présence objective de l'intégration conjuguée à l'absence subjective d'information, l'intervention des jeunes Roumains a bel et bien eu lieu, mais sans réelle conscience et, donc, sans garantie de légitimité. Ce type de participation pourrait être qualifié d'aliéné.

Figure 1: Intégration et/ou information

Information		
Intégration	+	-
+	Participation	Aliénation
-	Apathie	Marginalisation

D'autres jeunes, en particulier les enfants des rues et ceux vivant en milieu rural, se trouvent en situation de marginalisation, du fait qu'il n'y a pas d'intégration et que l'information disponible est manifestement insuffisante.

Dans l'un et l'autre cas, le manque d'intégration résulte dans une large mesure d'une défiance à l'égard des partis politiques. Dans l'enquête Public Opinion Barometer – Jeunesse 1998, réalisée par le Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse, interrogés sur la confiance qu'ils font aux partis politiques, les jeunes Roumains répondent par de mauvaises notes. L'évaluation de la communication entre pouvoirs publics et citoyens est, elle aussi, négative (RN, p. 198-199). Enfin, à la question «Que-pensez-vous de la vie politique de votre pays?», sur cinq options (de «très insatisfait» à «très satisfait»), les notes attribuées aux variantes de «insatisfait» (48%) et de «très insatisfait» (27%) l'emportaient largement sur le reste (RN, p. 197).

A ce désintérêt, cette méfiance et cette insatisfaction que ressentent les jeunes Roumains à l'égard de la politique, on peut peut-être attribuer une explication: les problèmes qu'ils rencontrent, en tant que jeunes, ne reçoivent pas de réponse satisfaisante.

1. Manuel Braga da Cruz, *Instituições Políticas e Processos Sociais*, Bertrand, Venda Nova, 1995, p. 333-367.

#### 6.4. Société multiculturelle

Au dernier recensement, les minorités ethniques en Roumanie représentaient 10,6% de la population. Les données fournies par le rapport national (chapitre XVI – Minorités nationales) semblent indiquer la nécessité de promouvoir de bonnes relations de cohabitation interethnique et de mettre en place des politiques d'éducation pour les jeunes.

Parmi les diverses minorités ethniques du pays, l'intégration est tout particulièrement difficile pour les Tsiganes (ou Rom), et ce pour trois raisons: d'une part, leur communauté s'est accrue par rapport à l'ensemble de la population roumaine, résultat d'un taux de natalité élevé; d'autre part, les changements économiques et sociaux actuels accentuent la stratification des citoyens roumains d'origines distinctes; enfin, la discrimination à l'encontre des Rom a des racines historiques et idéologiques.

En Roumanie, les Tsiganes ont été des esclaves jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: «Ils étaient esclaves au vrai sens technique du terme, traités comme des biens selon le code législatif des principautés roumaines. Les codifications de l'esclavage des Tsiganes se sont clarifiées vers le XVII<sup>e</sup> siècle. En roumain, "Tsigane" équivalait à *rób*, qui pourrait se traduire par "esclave". C'était donc une identité sociale, beaucoup plus qu'une identité culturelle ethnique<sup>1</sup>.»

Aujourd'hui est intervenu un changement important dans la situation politique des Tsiganes des pays de l'Europe de l'Est: ils sont souvent reconnus, tout au moins officiellement et légalement, en tant que minorité nationale. De nombreuses ONG ont œuvré et œuvrent encore dans ce sens. Cette reconnaissance apporte quelques avantages aux Tsiganes: «Aujourd'hui, les Rom ont accès à de multiples ressources – publications, droits de diffusion, associations, centres culturels, etc. –, dans le cadre des politiques mises en place par les Etats pour traiter des problèmes de leurs minorités<sup>2</sup>.»

Cependant, à ce propos, l'avis de Nicolae Gheorghe, vice-président de l'Union rom internationale, mérite attention: «Pour ma part, je m'interroge sur cette tendance du mouvement rom qui veut faire des Tsiganes une minorité nationale, car je pense qu'en réalité le concept véritable de minorité nationale n'est qu'un effet secondaire de la construction d'un Etat-nation. Le discours des minorités nationales est une autre manière de reproduire et de renforcer l'Etat-nation. Le fait que les Etats-nations se montrent aujourd'hui si généreux envers ces "minorités" n'est rien d'autre qu'un moyen de renforcer la légitimité de ces Etats en tant qu'Etats ethniques; des Etats qui, en

1. Nicolae Gheorghe, «The social construction of Romani identity», in Thomas Acton, *Gypsy Politics and Traveller Identity*, University of Herthfordshire Press, Herthfordshire, 1997, p. 158.

2. *Ibid.*, p. 160.

réalité, appartiennent à une "majorité" ethnique. Ainsi donc, on expose les politiques relatives aux minorités ethniques comme dans une vitrine, comme à un salon de politique internationale, pour que le Conseil de l'Europe et les démocraties occidentales pensent que les choses vont bien en Europe de l'Est<sup>1</sup>.»

Il est vrai que parfois les politiques conçues pour aider les minorités ethniques sont, inévitablement, motivées par une sorte de principe d'«égoïsme national». Selon cette idéologie, les minorités ethniques sont perçues comme des agents pollueurs de l'homogénéité culturelle. A ce titre, elles sont soit éliminées, soit assimilées de force, ou encore simplement tolérées et victimes de discrimination, étant alors considérées comme des étrangers en résidence<sup>2</sup>.

Reste donc à débattre des meilleures politiques permettant de promouvoir pour les Tsiganes une solution d'insertion dans les sociétés où ils vivent. Certes, la participation et l'insertion sociales sont des conditions essentielles de citoyenneté<sup>3</sup>, mais il faut aussi être conscient des processus d'exclusion (sociaux, économiques, juridiques et politiques) qui se cachent derrière les mécanismes d'insertion. Difficile d'appliquer une solution d'insertion à des gens qui portent le poids historique de la socialisation pour l'exclusion.

C'est pourquoi il est souhaitable qu'une solution d'insertion commence par les jeunes générations. Il doit y avoir une forte volonté politique d'intégration des jeunes Tsiganes, se traduisant notamment par des programmes d'enseignement et de formation professionnelle.

Parallèlement, des mesures s'imposent pour protéger la spécificité culturelle des différents groupes ethniques, sans oublier que le droit à la différence est une chose; autre chose est de se servir d'une différence pour dévaluer ce qui, précisément, est différent. D'où la nécessité de programmes qui favoriseraient la tolérance et une meilleure compréhension entre les jeunes issus de milieux culturels différents, et ce afin d'éradiquer les formes plus ou moins subtiles de racisme.

## 6.5. Exclusion/insertion

Le problème du multiculturalisme apparaît, par conséquent, étroitement lié aux processus d'insertion/exclusion.

---

1. *Ibid.*, p. 160.

2. Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship*, Clarendon Press, Oxford, 1995.

3. B. Turner, *Citizenship and Capitalism*, Allen & Unwin, Londres, 1986; Jeff Spinner, *The Boundaries of Citizenship: Race, Ethnicity, and Nationality in the Liberal State*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1994; et Robert E. Goodin, «Inclusion and exclusion», in *Archives européennes de sociologie*, tome XXXVII, n° 2, 1996, p. 343-370.

Le rapport national dresse une longue liste des mesures législatives conçues, théoriquement, pour protéger les droits de ces minorités. Voici ce qu'il indique: «Ils jouissent de tous les droits des citoyens roumains, sans discrimination aucune. Mieux, les jeunes appartenant aux minorités nationales bénéficient également de mesures de protection spéciales, en particulier pour ce qui est de la préservation, du développement et de l'expression de leur identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse.» (RN, p. 338)

Mais la réalité nous montre que les bonnes intentions législatives ne sont pas toujours suivies d'effets. On ne change pas les choses par simple décret. D'où notre désaccord avec cette opinion exprimée dans le rapport national: «la réglementation concernant la protection des minorités nationales a pris effet» (RN, p. 338). Cette opinion devient d'autant plus intolérable quand on laisse entendre que, s'il subsiste des cas d'inégalité, ils sont le fait des gens qui ne connaissent pas leurs droits (officiels) selon la loi: «L'un des problèmes que les personnes appartenant aux minorités nationales semblent aujourd'hui rencontrer en Roumanie, c'est une méconnaissance des droits garantis par la législation roumaine en vigueur, et des institutions spécialement habilitées et dotées de pouvoirs dans ce domaine.» (RN, p. 338).

Si le problème de l'exclusion (effet) est à mettre au compte de l'ignorance des exclus (cause), alors trouvons un moyen de rompre ce cercle vicieux: il faut élargir les pouvoirs des institutions concernées pour leur permettre de fournir des informations sur les droits juridiques de ceux qui, précisément, ne jouissent pas des avantages correspondants.

Nous l'avons vu, les jeunes issus d'un milieu rural, les jeunes chômeurs et les jeunes femmes sont exposés au risque d'exclusion – sans parler des jeunes handicapés et des jeunes venant d'institutions d'accueil.

Le cas des enfants des rues pose l'un des problèmes les plus inquiétants. Certains enfants souffrent de problèmes de toxicomanie («*autolac*»), tandis que d'autres tentent de se procurer de l'argent par tous les moyens. Dans cette population, la fréquence des sévices sexuels se généralise: viol, prostitution, pose pour des films et des photos pornographiques, sans compter les jeunes qui se transforment en violeurs, les «leaders» allant jusqu'à entrer dans des réseaux spéciaux de trafic sexuel.

Les conditions de vie de ces enfants sont déplorables. Nous avons appris que la Roumanie connaissait l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés en Europe (RN, p.152). Selon le Département général de la santé publique, l'incidence de la tuberculose chez les jeunes s'est amplifiée durant la période 1990-1998, résultat de la pauvreté et des conditions de logement précaires des jeunes Roumains.



Dans le cas des enfants des rues, le tableau est encore plus noir. Parfois, même la police refuse de leur venir en aide: l'argent qu'ils arrivent à se procurer (souvent des sommes dérisoires), ils doivent le donner à la police pour qu'on les laisse tranquilles» (RN, p. 323).

Le problème des enfants des rues n'est pas facile à résoudre. Lors de notre premier séjour en Roumanie, nous avons pu voir, à l'institut Gavroche, l'énormité de la tâche nécessaire pour faire face à ce problème. Madi Butu, la directrice de l'institut, avec toute son expérience du domaine, nous a donné un avis qui mérite notre attention. Selon elle, pour résoudre le problème des enfants des rues, les familles doivent participer au processus de réhabilitation et d'intégration des enfants. Il est vrai que, dans une récente étude commune, l'association Save the Children (Roumanie), l'Unicef, l'institut Gavroche et l'Institute for Quality of Life recommandent de placer les enfants dans leur famille d'origine (ou dans une famille d'accueil) plutôt que dans des institutions. L'institutionnalisation permanente est estimée être la pire des solutions.

Mais comment intégrer ces enfants à leurs familles d'origine si, précisément, ils ont préféré la rue plutôt que de vivre dans une famille déstructurée? En fait, beaucoup d'entre eux ont été contraints d'aller à la rue et de trouver de l'argent par n'importe quel moyen (vol, mendicité, cambriolages et prostitution).

«Je suis parti de chez moi parce que je ne supportais plus d'être battu par mon beau-père. Il m'envoyait chercher de l'argent et acheter de l'alcool, de la vodka (...). Si je n'en rapportais pas assez à son goût, il me donnait des coups de ceinture jusqu'à ce qu'il voie le sang couler, et ensuite, il m'attachait au radiateur. Quant il était saoul, il battait aussi ma mère ou il l'obligeait à boire avec lui.» (G.S., 16 ans, cité par l'association Save the Children – Roumanie).

Le problème des enfants des rues est donc à considérer comme un résultat des conditions de vie misérables de nombreuses familles roumaines. Et si là est la racine du problème, une simple politique d'aide ne suffira pas à le résoudre. L'important est de donner à ces familles du travail, un logement convenable... des conditions qui permettent aux enfants d'étudier.

## 7. Politique de jeunesse

La politique nationale de jeunesse roumaine prend forme en même temps que les changements radicaux qui interviennent dans la société, situation typique des pays en transition. Ce qui frappe le plus en la matière, c'est l'approche fragmentée adoptée et l'absence de toute coordination ou planification, voire de toute évaluation des résultats.

### 7.1. Politiques de jeunesse dans un pays en transition

En matière de jeunesse, l'absence de réelle politique intégrée tient largement à des facteurs historiques. A vrai dire, les mesures politiques disparates adoptées sont des répliques d'un passé plus lointain, mais reflètent aussi les incertitudes et les ambiguïtés d'un passé plus proche.

Le «régime communiste» estimait que seul l'Etat était capable de résoudre le problème de la socialisation des jeunes (par exemple dans l'enseignement). Le pays vivait sous un régime qui croyait à la «stratification» de la jeunesse.

Les événements de 1989 ont marqué le début d'une nouvelle phase: celle de la «déstratification» de la jeunesse. Accepter que les jeunes puissent recevoir un enseignement et une formation dispensés en priorité par des institutions civiles, et non plus seulement par l'Etat, c'est accepter implicitement que cet enseignement et cette formation ne soient pas simplement, voire essentiellement politiques.

Les objectifs de la socialisation de la jeunesse ont donc été dépolitisés, le rôle de l'Etat se limitant à l'administration des ressources, tâche que doivent aussi remplir les institutions privées (ONG) et les associations pour la jeunesse. D'où la relation étroite qui unit le ministère de la Jeunesse et des Sports et les associations pour la jeunesse.

En somme, l'Etat intervient essentiellement pour encourager les activités menées par les associations de jeunesse. D'un système qui cherchait à endoctriner (avant 1989), le pays est passé à une politique d'incitation à la participation, en aidant les organisations de jeunesse (en l'occurrence, les ONG).

Cela dit, on peut affirmer que, depuis 1989, la Roumanie n'a connu aucune politique de jeunesse, du moins en tant que stratégie globale visant à promouvoir l'enseignement et l'intégration sociales des jeunes. Le gouvernement s'est limité à des politiques catégorielles, pas toujours cohérentes entre elles et rarement concertées. En témoigne le cadre organisationnel des

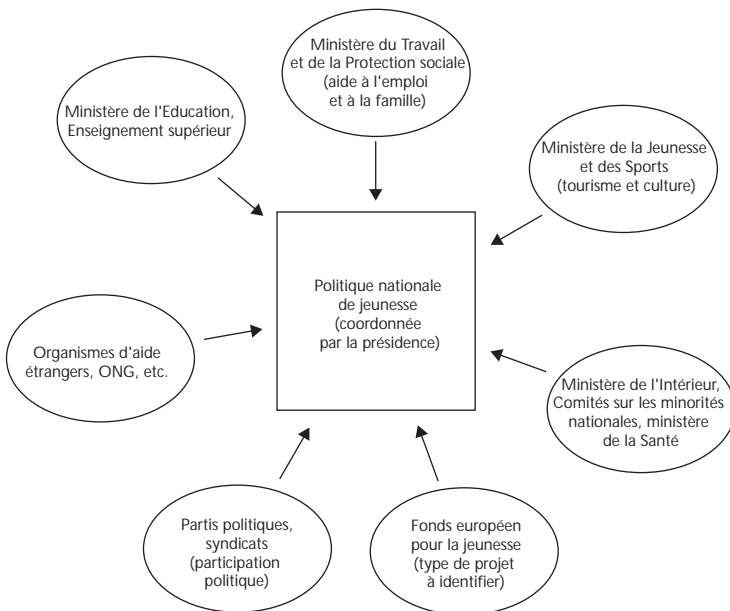
organes gouvernementaux expressément (et presque exclusivement) chargés des questions liées à la jeunesse. D'un côté, on trouve les diverses organisations ministérielles (ministère de l'Intérieur, ministère de l'Éducation, Département des minorités nationales) qui proposent des politiques catégorielles. De l'autre côté, il y a le ministère de la Jeunesse et des Sports qui propose des politiques visant à aider les ONG et les associations de jeunesse.

La Roumanie a donc un lourd défi à relever dans ce secteur: élargir la portée des politiques de jeunesse catégorielles et accroître leur efficacité. Mais pour résoudre les problèmes liés à la jeunesse, peut-on simplement se contenter d'une poignée de politiques catégorielles? Non. Leur coordination globale et intégrée sera donc le prix à payer pour venir à bout de la situation alarmante des jeunes dans des sociétés telles que la Roumanie, qui traversent une période de transition complexe.

## 7.2. Institutions

Si le ministère de la Jeunesse et des Sports est certainement l'un des principaux organes gouvernementaux à influencer sur la politique nationale de jeunesse, son rôle dans le développement et l'application des politiques reste très modeste et très spécifique, axé sur les activités de sport et de loisirs, ainsi que sur les ONG de jeunesse.

Figure 2: Qui oriente la politique roumaine de jeunesse?



Parce que la Roumanie est une société en transition, elle possède plusieurs institutions ayant pour tâche de coordonner la nouvelle politique démocratique de jeunesse, coordination supervisée par un département créé en 1997 au sein de la présidence. Ce département, composé de cinq personnes et chargé principalement de coordonner toutes les institutions intervenant dans les questions liées à la jeunesse, semble surtout agir au niveau de certaines des ONG. Sa mission première est de mettre en place des réseaux sociaux.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (un des seize ministères, dirigé par un ministre d'Etat) s'efforce de coordonner la politique de jeunesse au niveau de la collecte des faits et de l'application législative. Ses partenaires privilégiés sont la police nationale (ministère de l'Intérieur), le Département des minorités nationales et le ministère de l'Education.

Les Youth Foundations (fondations pour la jeunesse), organismes de transition, servent de pont entre les politiques de jeunesse d'hier et de demain. Après 1990, bien que les Youth Foundations aient repris les locaux des anciennes organisations communistes, il serait politiquement incorrect d'oublier leur rôle dans la politique nationale de jeunesse.

Le Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse a tout pour devenir un acteur social qui façonnera la politique nationale de jeunesse, à condition qu'il réussisse à surmonter sa dépendance vis-à-vis du ministère. Il possède une intéressante équipe de chercheurs, mais comprend mal son propre rôle dans la politique nationale de jeunesse.

Enfin, les ONG sont les principaux partenaires du ministère de la Jeunesse et des Sports. Alors qu'au début des années 90 bon nombre d'entre elles ont privilégié les droits de la personne humaine et le soutien des enfants en difficulté, elles tendent depuis peu à réorienter leurs activités vers les secteurs de l'aide sociale, de l'éducation, de la santé et du développement régional.

Comme indiqué dans le rapport national, «pour ses activités liées à la jeunesse, l'idée fondamentale qui guide le ministère de la Jeunesse et des Sports est l'harmonisation de ses programmes avec ceux que propose la société civile (ONG) (...). Cette forme de planification des activités du ministère (...) répond totalement et efficacement aux signes donnés par les jeunes et qui, relayés par les ONG, (...) sont transmis au secteur gouvernemental» (RN, p. 37).

Il est clair que les ONG méritent toute l'attention de l'Etat, car elles jouent souvent un rôle prépondérant. Toutefois, il n'est pas possible – ou, pour tout dire, souhaitable – de laisser les politiques de jeunesse à la seule charge des ONG. En effet, seul un petit nombre de jeunes Roumains appartiennent à ces organisations. En Roumanie, le secteur non gouvernemental totalise environ 23000 organisations, mais les deux tiers se concentrent dans les grandes

villes et les régions développées<sup>1</sup>. Si le ministère de la Jeunesse et des Sports persiste à fonder ses politiques exclusivement sur les initiatives des ONG, la portée de son action s'en verra nécessairement amoindrie, car les jeunes qui n'appartiennent pas aux ONG ou n'en reçoivent aucune aide se trouveront complètement laissés de côté.

Le désir de faire échapper le travail des associations au contrôle gouvernemental est bien légitime. Dans la Constitution de 1965 (article 3), le Parti communiste était défini comme «la force politique qui dirige l'ensemble de la société». Toute initiative n'émanant pas du Parti, c'est-à-dire de sa hiérarchie, était proscrite<sup>2</sup>. La Constitution distinguait une catégorie spéciale de citoyens roumains: les membres du Parti communiste, considérés comme «les citoyens les plus évolués et responsables» (article 26). Au contraire, toutes les initiatives émanant de la société civile étaient jugées suspectes – même les clubs de bridge étaient interdits. Le régime Ceaușescu avait transformé la société roumaine en une masse amorphe d'individus privés de la capacité de s'exprimer en tant que citoyens<sup>3</sup>.

Après 1989, le progrès des ONG peut être perçu comme le résultat naturel de l'importance grandissante prise par la société civile. En fait, le renversement des régimes de l'Europe de l'Est a considérablement favorisé le rôle joué par les associations civiles de toutes sortes: syndicats, Eglises, intellectuels dissidents, etc. Il était bien normal qu'en Roumanie aussi les voix depuis longtemps réduites au silence se fassent entendre sur les questions majeures, telles que défense de l'environnement, droits de l'homme, minorités ethniques, jeunes, etc.

Pourtant, toute la société civile roumaine n'a pas une propension à ce type de participation sociale – plus bénévole qu'obligatoire, plus persuasive que coercitive. Il se pourrait bien que les anciennes formes de socialisation entretiennent encore chez les gens un refus de participation, même en dehors des domaines traditionnels où l'Etat les y obligeait.

En fait, le secteur associatif de la jeunesse en Roumanie est très limité<sup>4</sup>. Selon des données récentes fournies par le Centre d'étude et de recherche sur la

---

1. *Rapport national sur l'éducation pour tous – Roumanie*, ministère de l'Éducation nationale, Institut national des sciences de l'éducation, Bucarest, 1997, p. 7.

2. Nadia Bradus, *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. La création d'organisations associatives doit souvent passer par des démarches et des procédures longues et complexes. C'est le cas, par exemple, du Conseil de la jeunesse roumaine. Le processus de mise en place du conseil, entamé peu après la chute du régime totalitaire, ne s'est terminé qu'en mars 1998. Autre exemple de la lenteur législative: aucun arrangement définitif n'est encore venu régler la situation juridique et administrative des anciens biens de l'Union de la jeunesse communiste, gérés après décembre 1989 par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par des organisations de jeunesse (Youth Foundations).

jeunesse, 11 % seulement des jeunes adhèrent à des organisations associatives (RN, p. 17). Ce faible niveau de participation, le rapport national l'explique par les difficultés que rencontrent les jeunes pour se débrouiller au quotidien: «Les conclusions des enquêtes montrent que, pour ce groupe d'âge, le phénomène associatif est limité par des facteurs perturbateurs qui surviennent dans la société roumaine (...) par exemple (...) la majorité des jeunes gens se trouvent confrontés à des problèmes d'ordre existentiel: un travail, un revenu minimal nécessaire pour assurer un niveau de vie convenable, des perspectives d'évolution dans la carrière professionnelle, une maison pour fonder une famille (...) Parce que ces problèmes sont restés sans solution par le passé et qu'aucune ne s'annonce dans un proche avenir, les jeunes mettent de côté l'idée d'association, de participation à la vie civile (RN, p. 48). Mais cette question se pose: les jeunes ne devraient-ils pas pouvoir compter sur les organisations de jeunesse pour, précisément, les aider à régler ces problèmes?»

D'après nos observations, il n'existe pas de coordination adéquate entre les principaux agents chargés d'appliquer la politique nationale de jeunesse. Pire, il semble y avoir parfois un chevauchement (générateurs de conflits?) des intérêts et des objectifs – ainsi entre la présidence et le ministère de la Jeunesse et des Sports. S'impose donc une structure de coordination capable de fédérer les politiques catégorielles de jeunesse menées par les différents ministères (Education nationale, Travail et Protection sociale, Culture, Intérieur et Défense nationale).

Certes, il existe bien un certain nombre de comités interministériels, mais ils semblent manquer eux-mêmes de coordination et n'avoir vocation qu'à résoudre des problèmes spécifiques ponctuels; bref, ils ont des pouvoirs très précis, sinon éphémères. Dans les autres cas, nous ignorons comment est assurée la coordination interministérielle. Par exemple, quelle est la relation entre, d'une part, le ministère de la Jeunesse et des Sports et, d'autre part, le ministère de la Culture ou le ministère de l'Education? Dans ces conditions – de non-intégration des politiques de jeunesse –, comment s'étonner de voir ces insuffisances survenir et se reproduire aussi au niveau des administrations locales.

Au niveau local, précisément, les efforts pour établir des politiques de jeunesse n'ont guère été couronnés de succès... Encore une lacune à combler. Le rapport national décrit et explique les contraintes: «La capacité du ministère de la Jeunesse et des Sports de répondre à certains besoins au niveau local est bridée par des facteurs matériels et humains» (RN, p. 28). Le ministère s'est donc appuyé sur les ONG, par le biais d'un programme spécialement créé à cet effet: programme de partenariat entre les administrations locales et les organisations non gouvernementales de jeunesse. Mais là

encore, cette coopération ne semble guidée par aucune directive. Les politiques de jeunesse locales reposent-elles exclusivement sur les ONG? Les ONG sauront-elles répondre à tous les besoins prioritaires ressentis par les jeunes au niveau local?

Les avantages d'une décentralisation de la politique de jeunesse ne font aucun doute. L'hétérogénéité de la jeunesse roumaine (comme nous l'avons vu au chapitre 3) reflète les asymétries du pays dans son ensemble, et la décentralisation se pose donc comme une ligne d'action recommandable.

En résumé, au lendemain des événements de 1989, on ne peut pas parler de réelle politique intégrée en matière de jeunesse. L'objectif s'est alors limité à établir une relation minimale entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et les structures associatives de jeunesse. La grande question était de savoir ce qu'on allait faire des biens publics de l'Union de la jeunesse communiste. Il a été décidé (loi n° 150/1990) qu'ils seraient gérés par un conseil mixte composé de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, mais aussi des organisations de jeunesse.

Par la suite, les politiques de jeunesse en Roumanie ont été particulièrement fragmentaires et anarchiques. Aujourd'hui, elles sont entourées d'un lourd appareil législatif (lois, décrets, ordres ministériels, décisions gouvernementales et arrêtés gouvernementaux relatifs à la protection des enfants et aux droits des jeunes). Mais on ne sait pas grand-chose, sinon rien, de l'effet ou de l'efficacité de ces mesures. En fait, on ne doit jamais voir les mesures comme l'«objectif» des politiques de jeunesse, mais simplement comme un moyen d'arriver à certaines fins. Jusqu'à quel point ces mesures ont-elles réussi? Pour répondre à cette question, il faudrait, bien entendu, qu'elles fassent l'objet d'une évaluation rigoureuse.

En Roumanie, les jeunes estiment que les mesures législatives n'ont pas de réel impact sur leur vie et qu'elles «sont seulement restées sur le papier» (46%), «se sont révélées inapplicables» (21%) ou «ont lamentablement échoué dans presque tous les cas» (19%) (RN, p. 351). D'un autre côté, les jeunes connaissent très peu (40%) ou pas du tout (41%) les programmes lancés à leur intention par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ceux qui les connaissent, assez peu nombreux, les jugent moins inutiles. La majorité des jeunes (68%) est incapable d'estimer si les fonds du ministère de la Jeunesse et des Sports sont administrés efficacement (RN, p. 350). Dans ce contexte, on comprendra peut-être plus facilement que la confiance des jeunes dans les ONG se situe en dessous de la moyenne (Public Opinion Barometer – Jeunesse 1998).

Il est important que les politiques de jeunesse répondent aux attentes et aux aspirations des jeunes. Interrogés sur la nécessité de mesures en faveur de la

jeunesse, une majorité de jeunes Roumains ont demandé une intervention dans les secteurs suivants: logements sociaux (84%), appui financier (78%), chômage (77%), promotion des jeunes dans les postes à responsabilités (72%) et inscription du métier de «travailleur de jeunesse» dans la liste reconnue des professions (70%) (RN, p. 351).

Enfin, à l'heure où les portes de la Communauté européenne s'entrouvrent à la Roumanie, il n'est pas possible que la politique de jeunesse néglige le potentiel de la coopération. L'expérience professionnelle et les bourses d'études sont des opportunités à ne pas manquer.







## 8. A la recherche de nouvelles identités

La Roumanie traverse une phase de transition. Elle découvre une nouvelle politique. Cela vaut aussi pour les jeunes Roumains. Comme dans toute période qui suit un soulèvement politique et économique majeur, l'incertitude quant à l'avenir domine tous les efforts déployés pour reconstruire l'ordre social. L'ordre d'hier n'est plus de mise et l'ordre de demain n'a pas encore trouvé sa stabilité. Cela vaut aussi pour la reconstruction des identités.

Dans une société en transition, l'une des tâches prioritaires est de rétablir la confiance, pour réparer des décennies d'idéologisation et d'imposition de fausses identités. Les informations du POB confirment que ce processus est toujours en cours dans la société roumaine.

Tableau 6: «Pensez-vous que tout le monde soit digne de confiance<sup>1</sup> (en %)?»

	National	Rural	Jeunesse rurale	Urbain	Jeunesse urbaine
Oui	29	30	28	28	24
Non	65	64	68	66	73
Ne sait pas/ Pas de réponse	6	6	4	6	3

Le faible nombre de gens qui pensent que «l'autre en général» est digne de confiance pourrait bien confirmer la dimension traditionnelle de la société roumaine. Une autre explication de ces chiffres se fonde sur les hypothèses de l'anomie sociale résultant des changements rapides survenus à tous les échelons de la société roumaine, changements liés à la transition vers l'économie de marché.

### 8.1. Transitions des jeunes Roumains dans un pays en transition

Nous avons vu que les jeunes Roumains passent par un processus de transition vécu comme une tension entre passé et avenir, entre signes de prémodernité qui résistent au changement et caractéristiques postmodernes qui dessinent les nouvelles identités juvéniles. Dans ce continuum entre prémodernité et postmodernité, d'anciennes identités sont transmises et de nouvelles sont générées, processus complexe qui se recoupe avec un autre conti-

1. Public Opinion Barometer, juin 2000.

nuum entre intégration (sociale ou économique) et désintégration. A l'heure actuelle, les jeunes des différents milieux sociaux expriment leur identité dans cette matrice de multiples possibilités. La figure 3 montre plusieurs groupes de jeunes qui constituent, pour une raison ou une autre, les destinataires potentiels des politiques de jeunesse.

Figure 3: Modernité et/ou intégration

Modernité Intégration	-	+
+	Jeunes femmes au foyer Mères adolescentes Jeunes gens (parfois mariés) sans logement à eux (vivant chez leurs parents) Travailleurs non rémunérés	Diplômés (licence) actifs Travailleurs «au noir»
-	Jeunes citadins «ruralisés» Tsiganes Enfants des rues	Mères célibataires Diplômés (licence) au chômage Jeunes «détachés» par les nouvelles technologies Jeunes toxicomanes

a. La prémodernité favorise les formes d'intégration sociale, en l'occurrence au sein de la communauté et de la famille. Cette intégration est fondamentalement normative, c'est-à-dire idéologique. Dans la prémodernité, la construction des identités juvéniles subit une pression normative qui standardise ou légitime des situations foncièrement incompatibles avec les sociétés développées. C'est le cas des jeunes qui acceptent de travailler pour leur famille sans être rémunérés, des jeunes filles socialisées pour une docilité ménagère au bénéfice de l'«intérêt de la famille» (s'occuper des personnes âgées, des enfants et du mari), des jeunes mères qui recherchent un statut (social) par le biais de la maternité, aggravant ainsi leur pauvreté en ayant une kyrielle d'enfants.

Dans tous ces cas, les politiques de jeunesse devraient s'efforcer d'aider les jeunes gens à gagner leur indépendance – par des facilités de crédit spéciales accordées pour acheter/construire un logement et pour s'équiper en machines agricoles, ou par l'amélioration et la généralisation des systèmes de transport et d'enseignement (ce qui permettrait de recevoir une éducation adéquate). Par exemple, dans les campagnes reculées, la mise en place d'autocars scolaires favoriserait la mobilité des jeunes, lutterait contre l'absentéisme scolaire et éliminerait l'exclusion sociale liée à l'habitat.

La situation des jeunes femmes en milieu rural, particulièrement alarmante, doit faire l'objet d'une politique nationale, notamment en ce qui concerne les possibilités éducatives et professionnelles.

Finalement, les caractéristiques prémodernes doivent servir à échapper à la prémodernité. Ainsi, pourquoi ne pas exploiter l'esprit de coopération communautaire pour développer des coopératives ou des sociétés agricoles? A l'occasion de notre visite à Sarata, nous avons vu un bel exemple de réussite: la société «Trois frères – Trois tracteurs Ltd», trois frères qui se sont regroupés, chacun contribuant avec son propre tracteur. Ce type d'associations est à encourager. Et, à cet effet, l'Etat doit créer un système d'aide (subventions, primes, etc.) destiné aux petites et moyennes entreprises des jeunes, aux jeunes travailleurs indépendants et aux modes de vie autosuffisants.

Malgré l'intégration relative (normative) des jeunes vivant dans cette situation, il est urgent que les politiques de jeunesse les considèrent comme une cible prioritaire. Pourquoi? Parce qu'en fait cette intégration normative existe purement et simplement pour contrebalancer une pénurie économique manifeste. Manque de logements, écoles inaccessibles et chômage, ce sont tous ces facteurs qui conduisent ces jeunes à chercher refuge au sein de leur famille. Mais de plus en plus – à travers les médias, par exemple – ces jeunes prendront conscience de leurs conditions de vie misérables en comprenant petit à petit qu'il existe un autre monde, duquel ils se sentent éloignés. Ils entretiendront des rêves de consommation et adopteront des stratégies de mobilité. Ils iront peut-être tenter leur chance en ville, peut-être en vain. Et, pour ajouter à leur triste statut de laissés-pour-compte de l'économie moderne, ils auront tôt fait de se retrouver sur la route de la désintégration normative.

Le meilleur moyen d'atteindre ces jeunes passe par les réseaux d'aide locaux. C'est pourquoi il importe de déléguer au niveau local certaines fonctions de la politique de jeunesse aujourd'hui centralisées, notamment les finances et la création de ressources pour les programmes de jeunesse à l'échelon local (région et collectivités).

Les jeunes se trouvant dans une situation prémoderne commencent à travailler très tôt dans la vie. Arrivés à l'âge adulte, ils s'apercevront sans doute qu'ils sont passés à côté de leur jeunesse. C'est pourquoi il serait souhaitable de développer des infrastructures (élémentaires) qui proposeraient aux jeunes de ces communautés des activités récréatives.

*b.* La prémodernité est source de désintégration sociale dans les sociétés en développement; il en est ainsi pour les jeunes citadins «ruralisés». Cette catégorie comprend les jeunes qui ont essayé de survivre dans les villes, mais sont revenus à la campagne sous la pression du chômage. Elle comprend aussi

ceux qui, bien qu'ayant toujours vécu à la campagne, ont un mode de pensée urbain. Pour près de la moitié, les jeunes Roumains vivent dans des villages, certes, mais pas par choix: le choix est plutôt imposé par la crise économique et par le chômage urbain.

Ces jeunes citadins «ruralisés» vivent dans une tension normative avec les générations aînées; incapables de s'adapter au mode de vie rural, ils ressentent comme un échec la perte de l'identité dans laquelle ils s'étaient projetés. Et, à l'évidence, ils apprécient peu d'avoir à travailler «pour rien» dans la ferme familiale. Ils courent le risque du chômage de longue durée. Tant pour cette catégorie que pour l'ensemble des jeunes, telles sont nos recommandations: dans l'enseignement secondaire, instaurer un système de tutorat pour bien informer les jeunes sur le marché du travail avant qu'ils ne quittent l'école, et introduire le système d'atelier polyvalent appliqué à l'université.

Certains de ces jeunes citadins «ruralisés» éprouveront une forte envie d'émigrer. Il est donc important de les informer sur la législation du travail appliquée dans les autres pays européens, sur les possibilités offertes et sur les risques du travail clandestin à l'étranger.

Autre manifestation de la prémodernité comme cause de désintégration, le phénomène des enfants des rues qui, nous l'avons vu, est dû à la déstructuration de la famille d'origine, déstructuration résultant elle-même d'une grande précarité économique. Ces enfants sont extrêmement vulnérables. Il est donc nécessaire d'empêcher ces jeunes (en particulier les jeunes femmes) d'être exploités par des trafiquants de toutes sortes.

Les jeunes Tsiganes sont un autre exemple de désintégration sociale, présentant d'importantes caractéristiques prémodernes. En fait, l'ethnicité du groupe est une réaction défensive contre la marginalisation qu'il subit. Pourquoi cette réaction? Parce que les Tsiganes vivent une position sociale inférieure, portent une identité stigmatisée par la société en général, où des mots tels que Tsigane, «*Zingari*», «*Zigeuner*» véhiculent toujours un stigma d'infériorité. D'où la nécessité d'appliquer des mesures antidiscriminatoires pour protéger les droits (éducatifs, économiques et individuels) des minorités ethniques, en particulier des mesures de discrimination positive permettant aux enfants et aux jeunes rom d'accéder à un meilleur niveau d'instruction.

c. A la différence de la prémodernité, qui charrie des formes d'intégration normative, la modernité et la postmodernité favorisent chez les jeunes des formes d'intégration économique. Se trouvent dans cette situation les jeunes impliqués dans l'économie parallèle (réseaux mafieux), dans la prostitution ou dans le trafic de drogue. Parmi les jeunes interrogés, 28 % estiment que

dans la société roumaine la corruption pose un problème, et 64 % un très grave problème (RN, p. 88).

Le problème n'est pas seulement que des fortunes s'amassent du jour au lendemain par des moyens illicites. Mais ces fortunes sont produites sur le dos d'autres jeunes qui, pour beaucoup, y perdent leur dignité et leur identité. Ainsi les toxicomanes et les jeunes forcés de se prostituer. Seules des mesures draconiennes peuvent venir à bout de ce phénomène, où les truands opèrent en amont et les victimes de ces activités en aval.

Autres jeunes dans cette situation: les jeunes étudiants diplômés actifs. Eux aussi peuvent poser un problème dans la mesure où ils risquent d'être amenés à s'expatrier pour travailler. Car ils ne trouveront pas les motivations qui pourraient les faire rester en Roumanie et exploiter leur savoir-faire de spécialiste. D'où l'importance de soutenir la jeune élite et d'adopter un ensemble de mesures pour protéger le capital intellectuel du pays.

d. Le postmodernisme génère également des formes de désintégration sociale. Les tendances hédonistes facilitent et banalisent les relations sexuelles. La possibilité de contracter le sida augmente, tout comme celle des grossesses non désirées. On le voit avec le phénomène des mères seules – célibataires ou mariées (le divorce étant lui-même un phénomène caractéristique de modernité et de postmodernité). Des programmes doivent aider ces mères et ces enfants. Mais, avant tout, le pays a besoin de mettre en place un système d'éducation sexuelle à l'intention des jeunes, programme qui doit refléter les traditions culturelles de la société roumaine, mais aussi expliquer les conséquences de la prostitution, des relations sexuelles non protégées, etc.

Nous avons vu que le postmodernisme peut produire une génération «détachée» par les nouvelles technologies, des jeunes qui plongent dans une réalité virtuelle pour fuir les déceptions de la vie réelle (le chômage, par exemple). Il s'agit d'exploiter le potentiel «cyberculturel» de cette génération. Même les fanatiques de jeux vidéo peuvent être encouragés à entrer dans des entreprises, où gestion et théorie du jeu pourront être associées.

Un pays lancé sur la route de la modernisation ne peut pas se permettre de perdre ses élites intellectuelles et technocratiques, sans quoi la modernisation est impossible. Les jeunes étudiants diplômés réduits au chômage représentent une perte nationale. Il faut leur trouver du travail. Si leur formation ne correspond plus aux besoins du marché, il faut créer des programmes de recyclage; si les universités forment des diplômés dans des disciplines sans débouchés professionnels, elles doivent créer des cours garantissant aux étudiants des possibilités d'emploi. Il y a besoin d'un système public d'information (éventuellement accessible *via* Internet) sur les programmes d'échange

(aux niveaux national et international) pour les jeunes, sur la disponibilité des bourses, etc.

L'économie roumaine n'a pas encore réussi à trouver le dynamisme nécessaire pour attirer les investissements financiers à long terme. Il convient de développer les nouvelles technologies et les industries de pointe, car elles seront le moteur de la modernisation.

Pour les jeunes toxicomanes, les mesures qui s'imposent tiennent en un mot: prévention, soit information plutôt que criminalisation. Si les jeunes sont bien informés sur les drogues qui créent une dépendance, au moins pourront-ils décider en toute connaissance de cause. Ce sont les fournisseurs et les trafiquants qui doivent être durement punis par la loi.

## 8.2. Entre passé et avenir

Les jeunes Roumains nourrissent-ils un espoir dans leur avenir et dans celui de la Roumanie? Les résultats des enquêtes qui nous ont été fournis ne sont guère encourageants. A la question ouverte «A votre avis, quels sont les changements importants qui se produiront en Roumanie dans les cinq prochaines années?», posée par le sondage d'opinion 2000, il est surtout intéressant de voir que 54% des personnes interrogées ont été incapables d'exprimer une opinion sur le sujet. A vrai dire, parmi ceux qui ont donné une réponse (46%), 9% disaient ne pas savoir à quoi s'attendre.

Seules quelques personnes se sont laissées aller à des points de vue optimistes ou pessimistes: 16% espéraient un niveau de vie meilleur (convenable) et 9% ont exprimé un pessimisme du type «je n'attends absolument rien».

Le scepticisme de la majorité des jeunes Roumains persiste quand ils regardent le passé récent. Ils estiment que certains groupes et catégories sociales ont profité des changements de 1989 et de leurs retombées, mais que d'autres, au contraire, en ont souffert; les plus favorisés: les politiciens, le personnel de direction des sociétés et des institutions, ainsi que les chefs d'entreprise; les plus défavorisés: les travailleurs manuels, les paysans et les jeunes (RN, p. 90). Les jeunes de moins de 20 ans (les enfants de la génération du baby-boom) sont les plus insatisfaits de la vie quotidienne: 24% d'entre eux se sont déclarés «très insatisfaits» (RN, p. 91).

Cette tension entre un passé douloureux et un avenir peu prometteur doit être envisagée selon une perspective politique. C'est l'un des plus grands défis à relever par les politiques de jeunesse en Roumanie. C'est aussi un défi à relever par l'Europe. Il est important que les jeunes Roumains puissent bénéficier du rapprochement de leur pays avec l'Europe et, par conséquent, tirer parti de l'accord européen qui a fait de la Roumanie un pays lié à l'Union

européenne. Les fonds Phare (programme de l'Union européenne pour l'Europe centrale et orientale) peuvent aussi servir au développement de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la recherche. Sur le plan européen, la participation des jeunes Roumains aux programmes communautaires transnationaux doit être accrue.

Au hasard de rencontres avec des ONG et des groupes de jeunes, nous avons découvert que l'une des pires idées associées à la «dépendance de l'Etat» est que seule l'aide apportée par la Communauté européenne permettra de réaliser un meilleur avenir. Cette aide est certainement importante. Mais le pays doit revoir sa tendance à aller chercher ailleurs les possibilités de combler le fossé entre les justes aspirations des jeunes Roumains et les moyens nécessaires pour réaliser ces ambitions. L'aide communautaire doit venir en échange d'une volonté claire et consciente, de la part des Roumains, de travailler à la réforme et à la modernisation.





## 9. Conclusions et recommandations

A la suite de l'évaluation de la politique nationale de jeunesse en Roumanie, lors des deux séjours officiels, et de l'examen du rapport national roumain et autre documentation fournie par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que par d'autres institutions roumaines, le groupe d'experts désigné par le Conseil de l'Europe est arrivé aux conclusions et aux recommandations qui suivent.

### 9.1. Questions générales liées à la politique nationale de jeunesse

Malgré les efforts considérables du Gouvernement roumain, il manque encore à la politique nationale de jeunesse une approche systématique qui reflète le nouveau rôle tenu par les jeunes dans la société roumaine actuelle. Cette politique n'est encore ni solide ni cohérente, et elle ne prend pas pleinement en compte les changements intervenus dans la société roumaine après 1989 et 1996. En matière de politique de jeunesse, la fonction des pouvoirs publics – de la présidence, en particulier – reste encore confuse et ambiguë.

La relation entre les services publics et les ONG (de jeunesse), au cœur de l'actuelle politique roumaine de jeunesse, demande à être mise en lumière.

Le groupe d'experts n'a pas su dire comment les pouvoirs (publics) locaux obtiennent des fonds pour mettre en place une politique de jeunesse – mis à part le financement apporté par les ONG (de jeunesse) et autre aide technique occidentale.

Les (rares) occasions de rencontrer des représentants des pouvoirs locaux nous ont laissé l'impression que la politique de jeunesse à l'échelon régional manquait de ressources (en dehors de l'aide occidentale et des ONG, elles aussi essentiellement financées par l'Ouest) et de personnel expérimenté (absence d'un système national de travailleurs de jeunesse professionnels).

Alors qu'en Roumanie la majorité des enfants et des jeunes vit dans les zones rurales, le groupe d'experts n'a pu relever aucune action tangible attestant des efforts des pouvoirs publics en direction de ces groupes pour moderniser leurs conditions de vie.

Rien n'indique que les jeunes Roumains ont pu infléchir la nouvelle politique de jeunesse.

Le groupe d'experts a été informé du projet de loi, mais ni le temps ni les ressources (aucun de nous ne peut professionnellement l'évaluer d'un point de

vue juridique) ne nous permettent de faire de commentaires sur ce projet dans le présent rapport. C'est pourquoi nous recommandons vivement au ministère de la Jeunesse et des Sports de solliciter auprès des pays de l'Union européenne (Allemagne et France, par exemple) les conseils juridiques des experts de la société civile et, éventuellement, une aide technique, et ce afin de trouver une solution appropriée à cette question. Parallèlement, le ministère doit encourager les ONG à louer la propriété de leurs projets, pratique très courante en Europe de l'Ouest.

En conséquence de quoi nous recommandons les mesures suivantes:

- établir un comité gouvernemental interministériel sur la politique de jeunesse qui assurera la coordination d'une politique de jeunesse cohérente au niveau national. Tous les ministères concernés – Travail et Protection sociale, Education, Jeunesse et Sports, Emploi et Formation, Minorités nationales – doivent participer à cette activité aux niveaux national et régional. Pour chaque organe, il conviendra de spécifier le rôle et la responsabilité en matière de politique nationale de jeunesse aux échelons national, provincial et local;
- les pouvoirs locaux doivent obtenir plus de droits et de responsabilités dans les décisions concernant la politique de jeunesse. De plus, cette politique ne doit pas s'adresser uniquement aux jeunes «organisés» mais aussi aux jeunes «non organisés»;
- sachant que la Roumanie ne possède pas de travailleurs de jeunesse, le groupe d'experts recommande vivement d'établir une qualification de travailleur de jeunesse en conformité avec les normes européennes de qualifications professionnelles. La formation de ces travailleurs se fera au niveau universitaire. La Communauté européenne et le Conseil de l'Europe (Direction de la jeunesse et du sport) doivent être sollicités pour une assistance technique et pour stimuler l'échange de travailleurs de jeunesse avec les autres pays européens.

## 9.2. Politiques pour l'enseignement, l'emploi et la famille

La restructuration économique et sociale de la société roumaine a touché la vie des jeunes générations à tous les niveaux des institutions sociales: enseignement, emploi et famille. Le problème le plus grave concerne l'insuffisance des ressources qui permettraient de donner aux jeunes les moyens de faire face à la période de transition et de mener une vie convenable.

Le taux de chômage élevé chez les jeunes – en particulier dans les zones rurales – résulte en partie du sous-développement des systèmes de recherche d'emploi, d'enseignement professionnel (mal ciblé sur le marché du travail local) et de mobilité économique. La situation de sous-qualification et de sur-qualification par rapport au marché du travail est tout à fait caractéristique

de la Roumanie. Par ailleurs, les jeunes se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer dans le pays pour trouver du travail à cause de la pénurie de logements, de l'insuffisance des moyens de transport et de la médiocrité des systèmes d'information. Cette situation ne fait qu'accroître le désespoir des jeunes et leur désir de chercher un avenir plus souriant à l'étranger, ou qui les pousse à abandonner un système scolaire incapable de garantir la réussite professionnelle. À noter que la dévalorisation du système scolaire, surtout dans les zones rurales, provoque l'absentéisme.

Amélioration générale de l'économie, progrès de la stabilité sociale et mobilisation des investissements étrangers, autant de facteurs indispensables et urgents pour garantir aux jeunes Roumains de meilleures chances. Mais, dans l'immédiat, il faut aussi envisager un ensemble de mesures, telles que:

- développer les transports scolaires dans les zones rurales reculées afin de favoriser la mobilité des enfants et des jeunes, de lutter contre l'absentéisme et d'atténuer l'exclusion sociale;
- accorder des tarifs réduits ou la gratuité des transports aux jeunes officiellement au chômage, afin qu'ils puissent se rendre dans les villes voisines et, là, bénéficier des équipements et des systèmes d'information qui font défaut en zone rurale;
- introduire un système de tutorat dans l'enseignement secondaire pour mieux informer les jeunes sur les marchés du travail nationaux et locaux. Ces tuteurs travailleraient en étroite coopération avec l'Agence nationale pour l'emploi et la formation. Ils seraient, entre autres, chargés d'informer les jeunes sur la législation du travail appliquée dans les autres pays européens et sur les risques liés au travail clandestin à l'étranger;
- faire de l'éducation sexuelle une discipline obligatoire dans l'enseignement secondaire pour préparer les jeunes aux nouveaux risques concernant les questions de santé et le harcèlement sexuel;
- développer une politique visant à combattre l'hémorragie des compétences au niveau de l'enseignement supérieur, en coopération avec les pouvoirs publics (nationaux et locaux) et avec les entreprises privées, en offrant aux jeunes hautement qualifiés des possibilités de travailler en Roumanie. Autrement dit, protéger le capital intellectuel!
- améliorer les technologies de l'information et de la communication et autres supports pédagogiques dans toutes les écoles – pas seulement dans les lycées des grandes villes, mais (le plus urgent) dans les écoles des régions rurales isolées;
- développer, à l'échelle nationale, un système d'aide privé et public en faveur des jeunes travailleurs indépendants et des petites et moyennes entreprises, et encourager les modes de vie autosuffisants;

- introduire un système de crédit qui permettrait aux jeunes familles, ainsi qu’aux étudiants, jeunes travailleurs et jeunes travailleurs indépendants, de contracter des emprunts à faible taux d’intérêt pour acheter (ou louer) une maison, un appartement, des terres, de l’outillage agricole, etc.;
- créer, de toute urgence, des logements sociaux à la campagne, éventuellement avec l’aide des jeunes qui en ont besoin et qui souhaitent s’affranchir de la tutelle parentale;
- développer une politique nationale en faveur des jeunes femmes (surtout en zone rurale), notamment en matière d’enseignement et de promotion professionnelle.

### **9.3. Mobilité et information des jeunes: des droits élémentaires de la personne humaine**

Le droit à la mobilité est l’un des premiers droits de l’homme que tous les pays se doivent de garantir. En Roumanie, la faible mobilité à l’intérieur du pays est due à l’absence d’un bon système de transports. Quant à se rendre à l’étranger, quelle qu’en soit la raison (tourisme, études ou travail), seule une très petite minorité de jeunes peut se le permettre. La majorité de ces jeunes, que le groupe d’experts a pu rencontrer, a le sentiment que même dans un avenir plus lointain ils ne pourront pas être plus mobiles, situation insupportable pour de jeunes Européens modernes.

Le groupe d’experts a également découvert que la Roumanie ne faisait pas partie de l’Accord partiel Cartes Jeunes, officiellement sous le prétexte d’un manque de ressources financières pour soutenir ce projet. Qui plus est, la Roumanie n’a pas payé sa contribution annuelle au Fonds européen pour la jeunesse depuis trois ans.

En conséquence, nous recommandons les mesures suivantes:

- le gouvernement doit devenir membre de l’Accord partiel Cartes Jeunes et recommencer à régler sa contribution annuelle au Fonds européen pour la jeunesse;
- le gouvernement doit encourager les hommes d’affaires et les entreprises du pays à venir en aide aux activités culturelles de la jeunesse (sports, musique, photographie, expositions, théâtre, etc.) en offrant, entre autres, des déductions fiscales pour ces dépenses;
- il faut créer des auberges de jeunesse pour attirer les touristes (du pays et de l’étranger) et pour stimuler la croissance des économies locales. Les jeunes, en tant que premiers acteurs de cette initiative, devront mettre en place et gérer ces lieux d’accueil et de loisir (comme le font déjà certaines ONG); ce qui multiplierait aussi les possibilités de travail local. Les fondations roumaines pour la jeunesse (Youth Foundations) pourraient devenir

- les principaux partenaires de ce projet, en apportant les locaux et leur expérience dans le domaine de l'activité touristique;
- il faut mettre en place un système public d'information (éventuellement accessible *via* Internet) sur les programmes d'échange, aux niveaux national et international, pour les jeunes, sur la disponibilité des bourses, etc.;
  - l'Etat et les ONG doivent développer un système de bourses généralisé qui permettrait au plus grand nombre possible de jeunes (beaucoup plus qu'actuellement) de séjourner dans un autre pays européen pour étudier et/ou travailler. En coopération avec des institutions européennes, la Roumanie doit s'employer à étendre les partenariats avec d'autres écoles, universités et entreprises européennes;
  - il s'agit de développer un système national de points d'information pour la jeunesse suivant les critères définis par le Conseil de l'Europe (Recommandation n° R (90) 7 du Comité des Ministres) pour l'information et l'orientation de la jeunesse, en tenant compte des expériences des autres pays européens et avec l'appui de l'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes (Eryica); de demander à l'Union européenne de financer la connexion Internet avec d'autres systèmes d'information européens pour la jeunesse – et veiller tout particulièrement à ce que les zones rurales en bénéficient, autant d'initiatives qui semblent, pour la Roumanie, le meilleur moyen de mettre en application un enseignement extrascolaire;
  - il faut développer un système de gratifications sociales et économiques pour inciter les enseignants qualifiés à aller et à rester en zone rurale;
  - il faut encourager les enseignants et les chercheurs des autres pays européens à rencontrer leurs partenaires roumains à l'occasion de sessions d'été (ce qui se pratique déjà dans certains programmes);
  - il faut enfin développer un système de bons de voyage qui permettrait aux jeunes – particulièrement à ceux habitant des petits villages – de se déplacer gratuitement jusqu'à un certain quota de kilomètres/heures par semaine/mois. Cette mesure améliorerait leur mobilité et, point important, leur capacité à obtenir des informations sur l'emploi, à créer des réseaux (surtout en ville) et à utiliser les activités récréatives qu'offrent les villes ou autres communes.

#### 9.4. Groupes minoritaires et participation

En tant que groupe et génération, les jeunes n'ont pratiquement aucune possibilité de participer aux affaires locales et d'orienter la politique en leur faveur. Pour la politique roumaine de jeunesse, c'est peut-être aujourd'hui le plus lourd défi à relever. Autre problème marquant dans la Roumanie actuelle: la discrimination (ouverte ou voilée) de la population rom du fait

que les besoins de leurs communautés sont négligés, particulièrement en milieu rural. Parmi les autres groupes de jeunes en danger d'exclusion sociale identifiés par le groupe d'experts, citons les enfants des rues, les jeunes femmes et, surtout en zone rurale, les jeunes handicapés et les jeunes délinquants.

Conscient de l'envergure de ce problème dans une société en transition, le groupe d'experts recommande, notamment, les mesures suivantes:

- envisager la mise en place de conseils locaux de la jeunesse, démarche qui n'aura de sens que si les jeunes jouissent d'une réelle influence sur le processus de décision;
- promouvoir les projets de jeunesse qui permettent aux jeunes Rom et Roumains de se rencontrer et de participer à des activités communes (éducatives et culturelles). Créer des bourses d'études spéciales à l'intention des élèves/étudiants rom exceptionnellement doués.

Bien que le groupe d'experts n'ait pu se faire d'idée précise sur le problème des enfants des rues – est-il vraiment maîtrisé ou est-il si fondamentalement structurel qu'il ne puisse être résolu à court terme? –, il nous semble que la réintégration des enfants des rues dans leur famille (y compris une famille d'accueil) doit être le modèle prioritaire à suivre. Le système législatif roumain est très permissif en ce qui concerne les sévices parentaux infligés aux enfants. Les services sociaux ne les considèrent pas comme un problème social, ce qui contribue à multiplier les enfants qui quittent le foyer familial et refusent d'y retourner. En conséquence, le groupe d'experts recommande les mesures suivantes:

- la présidence doit réviser la législation actuelle concernant la responsabilité légale des parents qui maltraitent leurs enfants. Il convient d'établir un organisme de surveillance, qui pourrait d'ailleurs englober le «Telephone of Trust», association qui offre aux enfants protection et conseils;
- quant aux jeunes handicapés, rien de précis n'indique l'existence d'une politique spéciale à leur intention. Ils doivent bénéficier de possibilités spéciales d'enseignement et d'emploi sur des lieux de travail protégés;
- les jeunes femmes des zones rurales ont, semble-t-il, besoin d'une aide leur permettant d'étendre leurs perspectives de vie et d'échapper aux modèles traditionnels. Elles doivent bénéficier de moyens supplémentaires pour améliorer leur parcours scolaire/universitaire et leur carrière professionnelle;
- nous n'avons pu nous faire une idée précise sur la réintégration des jeunes délinquants. En la matière, les meilleures pratiques appliquées dans d'autres pays européens sont à prendre en considération.

### 9.5. Recherche sur la jeunesse

Le groupe d'experts a constaté qu'en Roumanie la recherche sur la jeunesse n'a guère modifié sa structure depuis l'effondrement du communisme. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a hérité du Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse, celui-ci ayant conservé ses anciennes structures, le même statut et le même rôle. Le centre est sous-financé et ne répond pas aux exigences modernes en matière de recherche sur la jeunesse. Les chercheurs roumains sont isolés, sans réels contacts avec leurs collègues du pays et de l'étranger, quelques-uns seulement pouvant participer à des activités de recherche sur la jeunesse – secteur d'ailleurs de plus en plus délaissé par les plus chevronnés. A l'évidence, la recherche sur la jeunesse doit faire l'objet d'une restructuration au niveau national.

Le ministère doit solliciter l'aide des associations professionnelles nationales roumaines (en sociologie, psychologie, etc.), ainsi que les encourager à créer des comités de recherche sur la jeunesse – qui seraient supervisés par un coordinateur national ou par un conseil sur la jeunesse.

La recherche sur la jeunesse doit travailler avec les meilleures ressources du pays (universités, centres de recherche...), et pas seulement avec le Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse, lequel ne dispose pas de possibilités financières et professionnelles adéquates. Quant au financement des institutions engagées dans des projets de recherche sur la jeunesse, il doit se faire en fonction de critères de qualité et de compétitivité des résultats.

Le Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse doit envisager de promouvoir l'initiative de l'Unesco (Roste, bureau régional de l'Unesco pour la science et la technologie pour l'Europe) en créant des «institutions sœurs», pour permettre aux chercheurs roumains de travailler dans les centres de recherche européens et pour offrir la même possibilité aux chercheurs européens.





## Bibliographie

- Blaug, L., *Eloge du village roumain*, Librairie du savoir, Paris, 1989.
- Bradus, Nadia, «La société roumaine. A la recherche de la normalité», in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCV, 1993, p. 403-415.
- Bridbury, A., «Markets and freedom in the Middle Ages», in Anderson, B.-L. et Latham, A. J. H., *The Market in History*, Croom Helm, Londres, 1986, p. 79-119.
- Campeanu, Pavel, «Roumanie: les méandres de la privatisation», in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XIX, 1993.
- Coleman, James, «Social capital, human capital, and investment in youth», in Peterson, Anne C. et Mortimer, Jeylan T., *Youth Unemployment and Society*, Cambridge University Press, New York, 1994, p. 34-50.
- Cruz, Manuel Braga da, *Instituições Políticas e Processos Sociais*, Bertrand, Venda Nova, 1995, p. 333-367.
- Cuisenier, Jean, «A l'ombre des Carpates», in *Ethnologie française*, 1989, p. 244-252.
- Cuisenier, Jean, «Roumanie: la Roumanie et le domaine culturel roumain», in *Ethnologie française*, XXV, 3, XXV, 1995, p. 333-341.
- Denzin, N., *The Research Act in Sociology*, Aldine, Chicago, 1979.
- Djuvara, N., *Le pays roumain entre Orient et Occident*, Publications orientales de France, L'Aigle, 1991.
- Gagyí, József, «Man and land in the Székelyföld», in Felföldi, László et Sándor, Ildikó, *Multicultural Europe: Illusion or Reality?*, European Centre for Traditional Culture, Budapest, 1999.
- Gheorghe, Nicolae, «The social construction of Romani identity», in Acton, Thomas, *Gypsy Politics and Traveller Identity*, University of Hertfordshire Press, Hertfordshire, 1997, p. 158.
- Goodin, Robert E., «Inclusion and exclusion», in *Archives européennes de sociologie*, tome XXXVII, n° 2, 1996, p. 343-370.
- Karnoouj, Claude, *L'invention du peuple. Chronique de Roumanie*, Arcantère, Paris, 1990.

Koklyagina, L., «Soviet urban youth: sociological view», in *Soviet Social Reality in the Mirror of Glasnost*, The Macmillan, St. Martins Press, Londres, 1992, p. 41-50.

Kymlicka, Will, *Multicultural Citizenship*, Clarendon Press, Oxford, 1995.

Mihăilescu, Vintilă, «Le bloc 311. Résidence et sociabilité dans un immeuble d'appartements sociaux à Bucarest», in *Ethnologie française*, XXV, 1995, p. 489-496.

Molitor, M., «L'herméneutique collective», in Remy, Jean et Ruquoy, Danielle, *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 1990, p. 19-35.

*National Report on Educational for All – Romania* (Rapport national sur l'éducation pour tous – Roumanie), ministère de l'Éducation nationale et des Sports, Institut national des sciences de l'éducation, Bucarest, 1997.

*NHDR – National Human Development Report, Romania – 1999*, The Expert Publishing House, Bucarest, 1999.

North, D. C. et Weingast, B., «Constitutions and commitment: evolution of institutions governing public choice in seventeenth century England», in *Journal of Economic History*, n° 49, 1989, p. 803-832.

*NR – National Report* (RN – Rapport national), «Youth Policy in Romania», Centre d'étude et de recherche sur la jeunesse, Bucarest, 2000.

*PM Communications Reporting*, 12 mars 2000, p. 14 (produit pour *The Sunday Telegraph* par PM Communications).

Public Opinion Barometer – Jeunesse 1998.

Public Opinion Barometer – Jeunesse 2000.

Rhode, Barbara, «Brain drain, brain gain, brain waste: reflections on the emigration of highly educated and scientific personnel from Eastern Europe», in King, R., *The New Geography of European Migrations*, Belhaven Press, Londres, 1993, p. 228-245.

Rueschmeyer, D., *Capitalism Development and Democracy*, Chicago University Press, Cambridge, 1992.

Sondage d'opinion 2000 (in *National Report*).

Spinner, Jeff, *The Boundaries of Citizenship: Race, Ethnicity, and Nationality in the Liberal State*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1994.

*The Economist*, 19 janvier-4 février 2000, p. 28.

*The Times*, 24 février 2000.

Turner, B., *Citizenship and Capitalism*, Allen & Unwin, Londres, 1986.

# Sales agents for publications of the Council of Europe

## Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

### AUSTRALIA/AUSTRALIE

Hunter Publications, 58A, Gipps Street  
AUS-3066 COLLINGWOOD, Victoria  
Tel.: (61) 3 9417 5361  
Fax: (61) 3 9419 7154  
E-mail: Sales@hunter-pubs.com.au  
http://www.hunter-pubs.com.au

### AUSTRIA/AUTRICHE

Gerold und Co., Weihburggasse 26  
A-1010 WIEN  
Tel.: (43) 1 533 5014  
Fax: (43) 1 533 5014 18  
E-mail: buch@gerold.telecom.at  
http://www.gerold.at

### BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie européenne SA  
50, avenue A. Jonnart  
B-1200 BRUXELLES 20  
Tel.: (32) 2 734 0281  
Fax: (32) 2 735 0860  
E-mail: info@libeurop.be  
http://www.libeurop.be

### Jean de Lannoy

202, avenue du Roi  
B-1190 BRUXELLES  
Tel.: (32) 2 538 4308  
Fax: (32) 2 538 0841  
E-mail: jean.de.lannoy@euronet.be  
http://www.jean-de-lannoy.be

### CANADA

Renouf Publishing Company Limited  
5369 Chemin Canotek Road  
CDN-OTTAWA, Ontario, K1J 9J3  
Tel.: (1) 613 745 2665  
Fax: (1) 613 745 7660  
E-mail: order.dept@renoufbooks.com  
http://www.renoufbooks.com

### CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

USIS, Publication Service  
Havelkova 22  
CZ-130 00 PRAHA 3  
Tel.: (420) 2 210 02 111  
Fax: (420) 2 242 21 1484  
E-mail: posta@uvis.cz  
http://www.usiscz.cz/

### DENMARK/DANEMARK

Swets Blackwell A/S  
Jagtvej 169 B, 2 Sal  
DK-2100 KOBENHAVN O  
Tel.: (45) 39 15 79 15  
Fax: (45) 39 15 79 10  
E-mail: info@dk.swetsblackwell.com

### FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, PO Box 218  
FIN-00381 HELSINKI  
Tel.: (358) 9 121 41  
Fax: (358) 9 121 4450  
E-mail: akatilaus@stockmann.fi  
http://www.akatilaus.akateeminen.com

### FRANCE

La Documentation française  
124 rue H. Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
Tel.: (33) 01 40 15 70 00  
Fax: (33) 01 40 15 68 00  
E-mail: commandes.vel@ladocfrancaise.gouv.fr  
http://www.ladocfrancaise.gouv.fr

### GERMANY/ALLEMAGNE

UNO Verlag  
Am Hofgarten 10  
D-53113 BONN  
Tel.: (49) 2 28 94 90 20  
Fax: (49) 2 28 94 90 222  
E-mail: unoverlag@aol.com  
http://www.uno-verlag.de

### GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann  
Mavrokordatou 9  
GR-ATHINAI 106 78  
Tel.: (30) 1 38 29 283  
Fax: (30) 1 38 33 967

### HUNGARY/HONGRIE

Euro Info Service  
Hungexpo Europa Kozpont ter 1  
H-1101 BUDAPEST  
Tel.: (361) 264 8270  
Fax: (361) 264 8271  
E-mail: euroinfo@euroinfo.hu  
http://www.euroinfo.hu

### ITALY/ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1, CP 552  
I-50125 FIRENZE  
Tel.: (39) 556 4831  
Fax: (39) 556 41257  
E-mail: licosa@licosa.com  
http://www.licosa.com

### NETHERLANDS/PAYS-BAS

De Lindeboom Internationale Publikaties  
PO Box 202, MA de Ruyterstraat 20 A  
NL-7480 AE HAAKSBERGEN  
Tel.: (31) 53 574 0004  
Fax: (31) 53 572 9296  
E-mail: lindeboo@worldonline.nl  
http://home-1-worldonline.nl/~lindeboo/

### NORWAY/NORVÈGE

Akademika, A/S Universitetsbokhandel  
PO Box 84, Blindern  
N-0314 OSLO  
Tel.: (47) 22 85 30 30  
Fax: (47) 23 12 24 20

### POLAND/POLOGNE

Główna Księgarnia Naukowa  
im. B. Prusa  
Krakowskie Przedmieście 7  
PL-00-068 WARSZAWA  
Tel.: (48) 29 22 66  
Fax: (48) 22 26 64 49  
E-mail: inter@internews.com.pl  
http://www.internews.com.pl

### PORTUGAL

Livraria Portugal  
Rua do Carmo, 70  
P-1200 LISBOA  
Tel.: (351) 13 47 49 82  
Fax: (351) 13 47 02 64  
E-mail: liv.portugal@mail.telepac.pt

### SPAIN/ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros SA  
Castelló 37  
E-28001 MADRID  
Tel.: (34) 914 36 37 00  
Fax: (34) 915 75 39 98  
E-mail: libreria@mundiprensa.es  
http://www.mundiprensa.com

### SWITZERLAND/SUISSE

BERSY  
Route d'Uvrier 15  
CH-1958 LIVRIER/SION  
Tel.: (41) 27 203 73 30  
Fax: (41) 27 203 73 32  
E-mail: bersy@freesurf.ch

### Adeco - Van Diermen

Chemin du Lacuez 41  
CH-1807 BLONAY  
Tel.: (41) 21 943 26 73  
Fax: (41) 21 943 36 06  
E-mail: mvandier@worldcom.ch

### UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

TSO (formerly HMSO)  
51 Nine Elms Lane  
GB-LONDON SW8 5DR  
Tel.: (44) 207 873 8372  
Fax: (44) 207 873 8200  
E-mail: customer.services@theso.co.uk  
http://www.the-stationery-office.co.uk  
http://www.itsofficial.net

### UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Company  
468 Albany Post Road, PO Box 850  
CROTON-ON-HUDSON,  
NY 10520, USA  
Tel.: (1) 914 271 5194  
Fax: (1) 914 271 5856  
E-mail: Info@manhattanpublishing.com  
http://www.manhattanpublishing.com

### STRASBOURG

Librairie Kléber  
Palais de l'Europe  
F-67075 STRASBOURG Cedex  
Fax: (33) 03 88 52 91 21

Council of Europe Publishing/Editions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

Tel.: (33) 03 88 41 25 81 - Fax: (33) 03 88 41 39 10

E-mail: publishing@coe.int - Web site: <http://book.coe.int>

La Roumanie vit une période complexe de transformation qui présente un grand intérêt pour l'étude des sociétés en transition et se pose en exemple paradigmatique dès lors que les processus de transition en cours en Europe de l'Est sont évoqués. La pertinence de l'étude de cas roumaine est aussi liée à la situation du pays sur la frontière séculaire entre Ouest et Est. D'où l'intérêt de certaines des options qui s'offrent aux politiques de la jeunesse en Roumanie, notamment le choix entre les politiques incitative et interventionniste. Pour pouvoir mettre en place leurs institutions, moderniser leur économie et promouvoir la protection sociale, les jeunes démocraties doivent être en mesure d'affronter et de prendre des décisions difficiles. A la différence des décisions prises pendant le processus de transition, dans un contexte de consensus général quant à la nécessité d'éliminer le précédent système autocratique, les décisions à prendre durant la consolidation doivent avoir un effet durable et significatif sur l'avenir. A commencer par l'avenir des jeunes.

ISBN 92-871-4599-7

